

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2215 - VENDREDI 23 JANVIER 2015

Match Congo-Gabon

# Encore des actes d'incivisme à Brazzaville

Dans la capitale congolaise, les fins de match des Diables rouges se suivent, se ressemblent, et inquiètent de plus en plus. Quel qu'en soit le résultat, après chaque rencontre, la police est mise à rude épreuve, afin de limiter les dégâts comme c'était encore le cas mercredi soir. Après la victoire du Congo sur le Gabon (1-0), des groupes de jeunes ont

déferlé sur les grandes artères de Brazzaville, tentant en certains endroits de dresser des barricades, brûler des étals de commerce sur le trottoir et saccager des biens publics et privés. « L'État va payer », scandaient-ils souvent. Le phénomène préoccupe la police qui, dès la fin d'après-midi ce mercredi, obligeait toutes les commerces à fermer. [Page 24](#)

CAN 2015

## Les Diables rouges encore loin du but



En dépit de l'euphorie que peut susciter la victoire obtenue mercredi (1-0) face aux Panthères du Gabon, les Diables rouges sont appelés à plus de sérénité et de concentration pour terminer en beauté la phase de poule. Classé dans un groupe (A) encore ouvert, le onze

congolais doit assurer ses arrières avant de jubiler à estimé son capitaine, Prince Oniangué. « *Nous devons rester dans l'humilité, bien récupérer parce que nous avons beaucoup dépensé d'énergie ce soir. Nous devons bien préparer le dernier match contre le Burkina. À l'issue du Burkina, nous vous dirons si le rêve continue ou pas* », a-t-il déclaré mercredi au terme du match contre le Gabon. [Page 24](#)

ÉDITORIAL

## Merci !

[Page 2](#)

PROTECTION DE LA FAUNE

## Saisie de près de 126 kg de pointes d'ivoire en provenance de Ouesso



Les services de la gendarmerie congolaise ont saisi dans le 5<sup>e</sup> arrondissement (Ouenzé) de Brazzaville, près de 126 kg d'ivoire, soit 64 pointes représentant 32 éléphants abattus. En provenance de Ouesso, dans le département de la Sangha qui héberge le parc national de Nouabalé-Ndoki, riche en pachydermes, le trafiquant arrêté en compagnie de son épouse serait écroûé à la gendarmerie, en attendant son déferrement à la maison d'arrêt. [Page 3](#)

## Alino complète la bonne soirée congolaise

La moisson est complète pour le Congo, puisqu'après Prince Oniangué, désigné joueur du match et Christoffer Mafoumbi, honoré du prix du fair-play, l'ambassadeur Alino a été désigné supporteur du match. Des tribunes au terrain, le Congo était assurément le meilleur face au Gabon.



## ŒUVRES CARITATIVES Rémy Ayayos annonce la reconstruction de l'hospice Paul Kamba

Le président de l'AC Léopards a pris l'engagement de reconstruire, dans les prochains mois, le Centre d'accueil des personnes de troisième âge Paul Kamba, situé sur la rue éponyme du 3<sup>e</sup> arrondissement, Poto-poto. Un comité est mis en place pour suivre les travaux du nouveau bâtiment R+1 dont la maquette a été présentée aux chrétiens lors d'une messe d'action de grâce en la basilique Sainte-Anne de Brazzaville. [Page 7](#)



## ÉDITORIAL

# Merci !

Oui, merci à vous qui, une fois encore mercredi, sur la pelouse du stade de Bata, avez marqué le but stratégique entre tous qui vous propulsait à la tête du groupe A de la 30ème Coupe d'Afrique des Nations. L'aventure, sans doute, est loin d'être terminée si l'on en juge d'après ce que nous avons vu pendant les quatre-vingt-dix minutes de ce match, mais nous tenons à vous dire, sans plus attendre que nous Congolais sommes comblés par ce parcours. Merci et bonne chance pour la suite de l'aventure !

Ce que vous devez savoir, à chaque fois que vous vous engagez dans un nouveau combat c'est que vous êtes suivis, observés, scrutés même par des dizaines, des centaines de milliers d'hommes et de femmes de tous âges et de toutes conditions qui vivent ce moment le cœur plein d'espoir. Parce que le football est de tous les sports celui qui passionne le plus d'êtres humains sur les cinq continents que compte la planète Terre, il traduit la vitalité, le dynamisme, la joie de vivre des peuples. Bien au-delà du ballon rond que se disputent les sportifs de haut niveau, il porte ainsi l'esérance des nations.

Nous l'avons écrit ici même à maintes reprises : il y a bien longtemps que les Congolais n'avaient pas vibré au rythme des victoires que vous remportez aujourd'hui. Après avoir vécu le moment exceptionnel que fut l'année 1972 nous avons connu la déception, la morosité, le désarroi et la plupart d'entre nous avaient fini par se persuader que jamais plus ils ne connaîtraient cet instant privilégié où l'on voit les Diables rouges s'imposer face à des adversaires valeureux. Or voici que depuis le coup d'envoi de cette CAN 2015, samedi dernier, chacun d'entre nous vit à nouveau dans l'espoir que vous irez jusqu'au bout de l'aventure.

Etant bien placés pour mesurer le chemin semé d'obstacles que vous avez dû parcourir pour arriver au point où vous vous trouvez présentement, nous pouvons témoigner que vous avez toute l'énergie, tout le savoir-faire, toutes les qualités requises pour gagner cette compétition. Vous êtes prêts, physiquement et moralement, à franchir les étapes décisives qui vous porteront au sommet.

Souvenez-vous donc que vous incarnez la nation congolaise toute entière.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Le CPR s'installe dans le quartier 59 à Ouenzé

Le président national du Club perspectives et réalités (CPR), Aimé Hydevvert Mouagny, a intronisé le 20 janvier à Mpila, dans le 5e arrondissement de Brazzaville, les douze membres du bureau du quartier 59.



Aimé Hydevvert Mouagny s'adressant à la foule / crédit photo Adiac

Le bureau de la cellule du quartier 59 est présidé par Flavius Eckomband. Le promu s'est engagé à tout mettre en œuvre pour ne pas décevoir le président du parti. « C'est un sentiment de satisfaction, cela me va droit au cœur. Nous allons faire en sorte que le parti puisse bien fonctionner dans le quartier, en amenant beaucoup de jeunes. En nous portant à la tête de la cellule, le président ne sera pas déçu », a indiqué Flavius Eckomband qui sera supplié par Lewis Mangassa Ndeké, en sa qualité de vice-président.

En effet, l'installation des membres du bureau du CPR au quartier 59, qui s'inscrit dans le cadre de la campagne de restructuration entamée depuis quelques mois, a coïncidé avec le 13e anniversaire de l'adoption de la Constitution du 20 janvier 2002. Saisissant cette occasion, les responsables du CPR ont sensibilisé les participants, venus assez nombreux, sur la nécessité de changer la loi fondamentale actuelle. Le CPR, depuis sa création en mai 2011, avait manifesté sa volonté pour le changement de la Constitution du 20 janvier

2002.

« Il nous faut sortir de la juxtaposition pour aller à la séparation des pouvoirs, visant le régime semi-présidentiel au lieu du régime présidentiel actuel. C'est l'argument fondamental. Les gens sont en train de brouiller ce qui est pourtant simple. Nous voulons changer la Constitution pour instaurer une transparence dans la gestion des biens publics, pour le meilleur ordonnancement dans le pays », a insisté Aimé Hydevvert Mouagny.

Il a rappelé à l'assistance que la démocratie est un processus fait d'embuches qu'il faudrait surmonter pour devenir de bons démocrates. Il ne s'agit ni d'un acquis, ni d'un don, a-t-il martelé. La démocratie se nourrit à travers les contradictions. « Nous sommes d'accord avec l'attitude du président de la République qui veut que les gens puissent débattre parce que c'est souvent de la contradiction que naît la lumière. La contradiction enrichit aussi le débat. Le président a raison, il ne faut pas que les gens se précipitent, prenons du temps pour mettre cette question en maturation pour mieux agencer nos argumentaires pour faire comprendre aux indécis pourquoi changer la Constitution actuelle », a conclu le président du CPR. Rappelons que le CPR vise, entre autres, à promouvoir l'esprit patriotique et les valeurs républicaines ainsi qu'à lutter contre le tribalisme.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya  
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordinateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Coordination : Rose-Marie Bouboutou  
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## VIE ASSOCIATIVE

## Le MCROC s'oppose à la tenue du référendum

Réagissant très tardivement au message du chef de l'État du 31 décembre 2014, le Mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel (MCROC) coordonné par le président du Parti social-démocrate congolais, Clément Mierassa a rappelé au cours d'une déclaration rendue publique le 21 janvier à Brazzaville que le référendum évoqué par le chef de l'État ne peut être convoqué en vue du changement de la Constitution.

« Aucune disposition de la Constitution n'autorise une telle initiative ni au président de la République ni au Parlement », a fait remarquer le mouvement. Celui-ci a en outre exigé que le chef de l'État respecte le serment qu'il a prêté conformément à l'article 69, alinéa 1 qui l'engage à respecter et à défendre la dite Constitution. Le MCROC a, par ailleurs rappelé au passage qu'il va poursuivre sa mission qui est celle de veiller à ce que l'élection présidentielle de 2016 et les élections législatives de 2017 soient organisées en conformité avec les dispositions de cette loi fondamentale.

De ce fait, ce mouvement a précisé que le dialogue évoqué par le chef de l'État n'aura de sens et de prise que s'il est organisé dans le seul but de réunir les conditions nécessaires à une élection présidentielle libre, transparente et démocratique. Il s'agira, a ajouté le mouvement, de trouver une réponse crédible et fiable aux épineuses questions de la gouvernance électorale, notamment celles relatives à la commission nationale d'organisation des élections (conel), à la loi électorale et au fichier. Quant aux autres aspects abordés par le chef de l'État sur le social et l'économie, ce mouvement a fait savoir qu'ils n'ont pas répondu aux attentes des Congolais.

Jean Jacques Koubemba

## FAUNE

## Saisie d'environ 126 kg de pointes d'ivoire par la gendarmerie

Les services de la gendarmerie ont saisi, le 19 janvier dernier à Brazzaville, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, près de 126 kg de pointes d'ivoire auprès d'un trafiquant congolais en provenance de Ouesso, dans le département de la Sangha.

L'arrestation de ce dernier a été rendue possible grâce à la collaboration mise en place par le ministère du Développement durable et de l'économie forestière, en partenariat avec le projet d'appui à l'application de la loi sur la faune (PALF).

Ce trafiquant arrêté en compagnie de son épouse avait en sa possession 64 pointes d'ivoire, ce qui équivaut à 32 éléphants abattus. Selon un communiqué du Palf, ces derniers seraient écroués à la gendarmerie avant leur déferrement à la maison d'arrêt, en attendant de les soumettre à la justice.

Animal intégralement protégé par la loi 37/2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées, l'éléphant attire de plus en plus des braconniers par ses défenses depuis le développement du commerce de l'ivoire sur le marché inter-



Les pointes d'ivoire saisies par la gendarmerie/Photos DR

national, notamment asiatique.

Les éléphants sont chassés dans le parc tri national de Nouabalé-Ndoki, dans la Sangha et celui d'Odzala Koukou, dans la Cuvette-ouest, riche en pachydermes et autres espèces animales protégées.

Les forêts d'Afrique centrale représentent à elles seules

220 millions d'hectares, soit la deuxième étendue de forêts tropicales de la planète après l'Amazonie en Amérique du sud. Elles sont de-

venues le « berceau » du braconnage de l'ivoire dont le commerce illicite coûte 7 à 10 milliards de dollars (entre 3500 et 5000 milliards de FCFA) par an, selon les estimations des ONG internationales de conservation et de protection de la nature.

Ces dix dernières années, selon huit ONG internationales

dont Wordlife conservation society (WCS), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et WWF, la sous-région a perdu les deux-tiers soit 62% de sa population d'éléphants.

Le Congo-Brazzaville a perdu 5.000 éléphants entre 2009 et 2011, notamment dans sa zone nord.

« Le constat fait est que les lois qui gouvernent le secteur de la faune au Congo (par exemple) sont très peu mises en application. En plus, la corruption est un grand frein parce que les braconniers arrêtés sont parfois relâchés sans jugement », affirmait en 2013 Gilles Miambanzila, chargé de la communication au Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune (PALF-Congo). Toutefois, l'on s'interrogerait sur la destination prise par ces pointes d'ivoires une fois saisie quand on sait qu'ailleurs, elles sont incinérées en public pour éviter leur éventuelle circulation.

Guy-Gervais Kitina

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

## Total EP Congo et le PADE s'unissent pour soutenir le secteur des PME

Le partenariat technique qui lie désormais la société pétrolière Total EP Congo et le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE), a été signé le 22 janvier à Brazzaville. Il vise à renforcer les capacités techniques des Petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) congolaises, en vue de faciliter leur intégration dans le tissu économique national et la création des emplois durables.

Signé entre le gouvernement et ses partenaires, en présence de la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany et de ses homologues en charge des hydrocarbures, André Raphaël Loemba et de celui du plan et de l'intégration, Raphaël Mokoko, ce partenariat vise à rendre inclusive la croissance générée par l'industrie pétrolière.

Cet accord de partenariat qui s'exécutera dans le cadre de la mise en œuvre du projet Fonds d'appui à coûts partagés (FACP), couvre deux volets essentiels.

Il s'agit, en premier lieu, d'apporter un appui conséquent et multiforme au développe-



Signature du protocole d'accord entre Total et le PADE

ment d'un tissu des petites et moyennes entreprises, capables de répondre valablement aux exigences internationales.

Il en est également question de montrer l'importance de la responsabilité sociétale des sociétés multinationales, qui opèrent dans les pays en voie de développement.

En effet, la signature de cet accord, marque un tournant décisif dans le développement du secteur des PME au Congo, d'autant plus qu'elle permettra désormais de jeter les bases d'un nouveau modèle économique efficace et plus rapide dans le développement du contenu local, conformément aux objectifs fixés par le gouvernement, qui consistent non seulement à diversifier l'économie nationale, mais surtout

à transformer significativement les modes de gouvernance des acteurs tant publics que privés. Selon les termes de cet accord, le PADE s'engage à faire étudier, par le FACP, les dossiers de demande des subventions soumis par les bénéficiaires ; à faire identifier les projets d'assistance technique ainsi qu'à financer à environ 80%, le coût des projets éligibles.

A en croire la représentante-résidente de la Banque Mondiale au Congo, Sylvie Dossou, qui a réitéré la volonté de son institution d'accompagner le Congo à développer ce secteur, le développement des PME congolaises passe inévitablement par cinq principaux défis à relever. Il s'agit entre autres, du déficit de capacité managériale et technique ; le manque d'accès

au financement ainsi que l'absence de valorisation de l'entrepreneuriat.

Pour la ministre des PME, Adélaïde Mougany, cet accord vient à point nommé, car il vise à booster ce secteur et améliorer le contenu local.

« Il s'agit bel et bien du mécanisme approprié par lequel l'union scellée ce jour, entre l'unité de gestion du PADE et Total EP Congo, va concrètement agir, pour apporter un appui nécessaire à l'entrepreneuriat et à l'investissement dans notre pays, en général, au développement du programme du contenu local, en particulier », a-t-elle souligné.

Rappelons que le PADE est un projet co-piloté par le Congo et la Banque mondiale.

Firmin Oyé



## AVIS DE RECRUTEMENT

### La société ISD procède au recrutement :

D'un technicien supérieur en maintenance de matériel Bio médical.

Profil du candidat :

- H ou F de 25- 35 ans ;
- Etre titulaire d'un BAC + 3 en électronique et électro mécanique médicale ;
- Maîtrise de l'outil informatique requise ;
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance biomédicale ;
- Etre discret, disponible, réactif, organisé, avoir l'esprit d'équipe et être capable de travailler sous pression ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- La connaissance de l'anglais parlé et écrit serait appréciée.

### Mission :

- Sous la direction du chef de département Bio médical
- Intégrer une équipe intervenant en installation et maintenance sur toute la gamme des équipements médicaux ;
- Imagerie / Biologie / Stérilisation / Réanimation.

### Dossier à fournir :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae détaillé avec photo ;
- Copies certifiées conformes des diplômes, certificats, attestation de travail ;
- Certificat ONEMO ;
- Extrait de Casier judiciaire

Adresse de dépôt de dossier : Siège I.S.D,  
169 Avenue de l'amitié,  
Face Hotel Olympic, Centre -ville  
BP 68  
Brazzaville.  
Tél : 06 960 24 95  
Date limite de recrutement 02/02/2015.

Dans le cadre de son développement, le Crédit du Congo recrute des jeunes cadres à fort potentiel

Répondant au pré-requis ci après :

- Diplôme BAC +4 ou BAC +5 (Type Master ou équivalent) dans de Grandes Ecoles en Sciences de Gestion : Management et Organisation, Gestion de la Qualité, Gestion de projets, Marketing et Développement Commercial, Gestion Comptable et Financière, Droit des Affaires, Management des RH
- Expérience professionnelle de 3 à 4 ans minimum (de préférence dans un établissement Bancaire ou Financier)
- Attitudes managériales : Grandes facultés d'écoute, esprit de travail en équipe et de synergie
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Fortes aptitudes communicationnelles et en négociation
- Maîtrise de l'outil bureautique
- La connaissance de l'anglais serait un atout

Nous offrons des postes de :

- Superviseur de la Sécurité Informatique
- Responsable qualité
- Commerciaux
- Responsable formation et de Développement des Compétences

Au cas où cette offre correspondrait à votre profil, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) au plus tard le 25 janvier 2015 à l'adresse : [recrutement@creditducongo.com](mailto:recrutement@creditducongo.com) ou au siège Central de la Banque sis, Avenue Emmanuel Dadet à Pointe-Noire



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°004/2015/CAP Consultant-Architecture TRAVAUX BTP AU PAPN

Dans le cadre du développement de ses capacités d'accueil sur son Yard, une société installée sur le site portuaire PAPN, est sur le point de financer les travaux de construction d'un bâtiment R+ 1 et l'aménagement d'une entrée pour faciliter la gestion des flux des véhicules.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur lettre de candidature au cabinet Capconsultants, à l'adresse suivante :

CapConsultants-Architecture SARL

A l'attention de : Mr BOKOLOJOUÉ Antoine Beli

30, rue Djambala, croisement avenue Maya-maya  
Moungali -Brazzaville

Tel: 22 611 64 64 / 06 658 09 63 / 06 693 85 93.

Adresse mail : [bokolojoue@architectes.org](mailto:bokolojoue@architectes.org), [cap.consultants@yahoo.fr](mailto:cap.consultants@yahoo.fr)

Ou par dépôt direct au siège de CapConsultants-Architecture à la même adresse, avant le 31 janvier 2015 à 17 heures.

Les dossiers transmis par E-mail, sont acceptés.

Après analyse de chaque candidature, il sera procédé à la présélection de trois (3) dossiers.

Les candidatures éligibles et répondants aux qualifications requises, recevront le Dossier d'Appel d'Offres et, soumettront leur offre sous pli fermé dans les prochaines semaines. L'appel d'offres est constitué d'un seul lot.

### DESCRIPTION DU LOT:

Il s'agit de la construction d'un bâtiment R+ 1 de 1575 m qui abritera les services QHSE. Ces travaux sont composés principalement de :

- Travaux de construction du bâtiment QHSE,
- Travaux d'aménagement du Parking,
- Travaux d'aménagement de l'entrée avec installation des barrières de contrôle et de gestion des flux.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Cabinet CapConsultants-Architecture SARL.

### EXIGENCES DU MAITRE D'OUVRAGE :

La lettre de manifestation d'intérêt devra notifier les précisions sur l'entreprise dans l'ordre du questionnaire suivant:

1-Raison sociale ; adresse, gérant, actionnariat

2-Description sommaire du personnel qualifié susceptible d'être affecté au projet (nombre et cv des ingénieurs ; nombre et cv des techniciens supérieurs, etc).

3-Production de références commerciales, par des attestations certifiées conformes délivrées par des entités adjudicatrices, pour des travaux similaires exécutés pendant les 5 dernières années pour les lots ci-dessus indiqués. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

4-Production de tout élément indiquant la capacité de mobilisation rapide pour un démarrage effectif des travaux au début du mois de mars 2015.

5-Production de tout élément indiquant la capacité d'organisation d'un chantier de haut niveau, en sachant que les opérations dans le voisinage du chantier doivent nécessairement suivre leur cours.

6-Production de tout élément indiquant les sources et sites d'approvisionnement en matériaux.

7-Les conditionnalités relatives au dossier d'appel d'offres seront précisées aux candidats éligibles.

## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

### Réactions des joueurs après le match Congo-Gabon

« On s'est laissé embarquer dans leur piège. Tant mieux pour eux, ils ont bien joué leur coup. Ça prouve qu'il ne faut pas s'enflammer après plusieurs bons matches. »

**Pierre-Emerick Aubameyang, capitaine des «Panthers».**

« Nous sommes contents pour le chef de l'Etat qui voulait absolument qu'on gagne ce match, et pour la nation entière. On va savourer cette victoire et on aura le temps de mettre en place une stratégie »

**Prince Oniangue, capitaine des Diables rouges, auteur du but de la victoire**

« On est content de créer la surprise, parce qu'on appartient à une petite nation de football. C'est légendaire pour nous. Là, c'est sûr que ça doit être le feu à Brazzaville. »

**Thievy Bifouma, Diable rouge**

« On s'est lâché pour battre le Gabon. »

**Delvin Ndinga, Diable rouge**

« Les Congolais marquent un but qui n'est pas franchement magnifique, mais ça leur a permis de mener 1-0. Après, ils ont mis en place un bloc compact ».

**Frédéric Bulot, attaquant gabonais.**

## COMMERCE EXTÉRIEUR

## Un Guichet unique des opérations transfrontalières ouvert à Ouesso

L'antenne du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT) de Ouesso, qui vient désormais faciliter les opérations d'import et export dans cette partie du pays, a lancé officiellement ses activités, la semaine dernière, au cours d'une cérémonie solennelle présidée par la secrétaire générale de la préfecture du département de la Sangha, Marich Ginalda Mavoungou.

Lancée par le directeur général du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), Eugène Rufin Bouya, l'antenne de Ouesso est la troisième du genre dans le pays, après celles déjà installées à Pointe-Noire et à Brazzaville.

Il s'agit, en effet, d'un dispositif conjoint, regroupant en un même endroit, plusieurs structures administratives, en vue de faciliter les importateurs, les exportateurs, prestataires logistiques et autres professionnels de transport du département de la Sangha, dans leurs démarches administratives.

Sa mise en place souhaitée et réclamée par tous, est un ouf de soulagement pour les entreprises installées dans ce département.

« Nous osons croire que cet outil qui est au service des usagers devrait faciliter les formalités afin de nous permettre d'être dans les délais. La dis-

parité des services qui ne sont pas logés à un seul endroit peut retarder l'expédition de la marchandise. Nous espérons que le personnel est formé et disponible à nous accueillir », a souligné le secrétaire général de la Congolaise d'industrie et de Bois, CIB- Olam, Kouffa Hadjinsy.

Le président de la chambre de commerce de Ouesso, Raymond Tounda, pour sa part, s'est dit comblé par l'installation de cette structure dans la ville, d'autant plus qu'elle vient soulager les usagers. « Cette structure va régler beaucoup de problèmes, notamment les formalités de pré-dédouanement que rencontrent les opérateurs économiques de la contrée », a-t-il indiqué.

Venu spécialement pour lancer cette structure et installer les agents, le directeur général du Guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT),

Eugène Rufin Bouya, a saisi l'occasion pour exhorter les importateurs, exportateurs, prestataires logistiques ainsi que tous les professionnels de transport de la Sangha à s'approprier les services dudit guichet unique.

Il a annoncé, par ailleurs, l'ouverture d'autres antennes du guichet unique des opérations transfrontalières à Nkayi, dans le département de la Bouenza et à Impfondo, dans le département de la Likouala.

L'objectif étant de favoriser de manière effective, la matérialisation des procédures et documents du commerce extérieur.

Rappelons que le Guichet unique des opérations transfrontalières a été mis en place sur la base du décret 16-2013 du 19 juillet 2013, portant création du GUOT, appuyé par une note de service du ministère du commerce et des approvisionnements, prescrivant tous les importateurs et exportateurs de faire les déclarations d'importation (DI), déclarations d'exportation (DE) et les autorisations spéciales d'importation (ASI) électroniquement.

**Firmin Oyé**

## SERVICES POSTAUX

### Une société Tunisienne s'engage à moderniser la poste congolaise

Après avoir signé un partenariat avec la Société des postes et épargnes du Congo (SOPECO), le directeur général de la société tunisienne PRODIGE, Riadh Ayari, a échangé le 21 janvier à Brazzaville, avec le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla, sur les modalités de mise en œuvre effective de ce projet.

Ce partenariat public-privé conclut avec la SOPECO, et déjà approuvé par le gouvernement congolais, s'inscrit dans le cadre de la relance des activités de la poste congolaise, conformément au plan national de développement déjà approuvé.

Au total dix projets ont été retenus dans le cadre de ce partenariat. Ils portent essentiellement sur l'informatisation de tous les services postaux au niveau de la SOPECO.

Ces projets bien ciblés, qui permettront assurément à la poste congolaise de retrouver ses lettres de noblesses d'antan, en améliorant progressivement la qualité de ses services, seront mis en œuvre sur un plan triennal allant de 2015 à 2017.

Ces projets retenus concernent, entre autres, la gestion du réseau commercial ; la gestion et le traitement des courriers ; la gestion des boîtes postales ; le système de gestion de la tréso-

rie ; le système de paiement des créances, des pensions et des bourses ainsi que la gestion de vente des produits postaux. Le processus de modernisation de la poste congolaise lui permettra de générer suffisamment de fonds.

« Il s'agira à la poste, de manière générale, d'améliorer son résultat financier et sa recette. La poste congolaise va entamer une vaste opération d'amélioration de ses services et va se transformer en poste rentable, centrée sur les besoins de sa clientèle », a souligné le directeur général de PRODIGE, Riadh Ayari.

**Firmin Oyé**



Une expertise à votre portée

#### DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

\*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



**NÉCROLOGIE**

L'architecte Dan Dominique Lutumba et famille informent le personnel des dépêches de Brazzaville, ami(es) et connaissances de la mort de son père « Firmin Mingui - dit Safou » à l'âge de 90 ans. La veillée se tient à l'OCH la Glacière case C3-48. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Anicet Clotaire Ndzi, agent à l'Autorité de régulation des marchés publics et Benjamin Ndzi, agent au ministère de la Culture et des arts, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, Georgine Mouabouéré Ollengue, survenu ce 21 janvier 2015 à Gamboma. L'inhumation aura lieu ce vendredi, 23 janvier à Pama (Odzaton), district d'Ongogni.

**REMERCIEMENTS**

Édouard Denis Okouya, les familles Okouya et Bécélé, remercient très sincèrement tous les parents, amis, connaissances et administrations qui les ont soutenus, compati à leur douleur et leur ont apporté de l'aide sous toutes les formes lors du décès de son épouse, leur fille et belle fille Madame Okouya née Bécélé Marie Brésil, ancienne directrice départementale des Transports terrestres de Brazzaville, décédée le 10 décembre 2014.



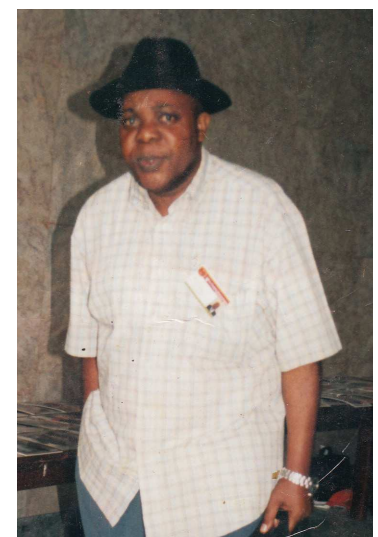
Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude. Ils informent par ailleurs qu'une messe sera dite à la basilique Sainte-Anne de Poto-Poto le dimanche 25 janvier 2015 à 10H. Une collation sera offerte à leur domicile au 35 rue Nana Michel à Moukondo La Base.

Les familles Mbossa-Okandze, Okondza, Bantaba, Ngomba, la veuve Mbossa-Okandze et enfants remercient tous ceux qui les ont assistés de loin ou de près, et soutenus moralement, physiquement et financièrement, lors du décès de leur regretté père, oncle, fils et époux Abraham Mbossa-Okandze, survenu le 18 décembre 2014 et inhumé le 30 décembre 2014 à Brazzaville. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

**IN MEMORIAM**

Maman Somboko Catherine, voici déjà vingt-deux(22) ans que le Seigneur te rappelait à lui ; c'était le 23 janvier 1993. Ton absence et le souvenir de ta vie demeurent vivaces en nous ; maman, nous te chérissons toujours. Tous ceux qui te sont chers et qui t'aiment gardent une pensée pieuse pour toi. Maman, que ton âme repose en paix. Lala Akossa et famille

24 janvier 2010  
- 24 janvier 2015  
Cela fait cinq(5) ans qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens Monsieur Jacques Tsetou. A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve et les enfants Tsetou prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Que son âme repose toujours en paix.

**JEUNES, HOMMES, FEMMES**

Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

**Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

**Brazzaville** : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso à Mpila centre-ville  
Téléphone : 05 532 01 09

**Pointe-Noire** : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers  
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville  
Téléphone : 06 649 89 04 - 06 963 31 34 - 04 473 39 85



## MINISTÈRE DES PME

### 2015, année de création et de développement des entreprises au Congo

L'annonce a été faite par Yvonne Adelaïde Mougany ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, à l'occasion de la cérémonie d'échange des vœux de Nouvel an, le 20 janvier, à Brazzaville.

« Le gouvernement entend poursuivre les réformes engagées visant à mettre en place et rendre plus efficace une administration de développement plus dynamique, tout en modifiant en profondeur et durablement les structures économiques et sociales grâce aux investissements de l'Etat », a souligné la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat (PMEA).

Il s'agira aussi au cours de cette année de la prise des textes d'application dans les délais les plus brefs, afin de renforcer la certitude et la prévisibilité juridique liées à la vie et aux activités de l'entreprise; d'entamer un dialogue franc avec les établissements bancaires et des micro-finances pour trouver les voies et moyens de faire en sorte que leurs ressources disponibles alimentent de plus en plus l'économie réelle d'entreprise; intensifier l'appel à la constitution des fonds d'investissements par les nationaux et les étrangers. Le ministère des PME voudrait également appuyer les dispositions visant à donner une formation technique et professionnelle de qualité aux ressources humaines nationales, en vue de développer la capacité des Congolais à entreprendre, tout en répondant aux besoins du marché.

#### Un bilan élogieux

« En 2014, nous avons conclu le processus d'adoption nette de promulgation des lois du premier périmètre afin de rendre opérationnel le dispositif d'appui et d'accompagnement de nos entreprises en général des très petites entreprises et petites et moyennes entreprises en particulier », a déclaré Armand Bienvenu Vouidibio, directeur de cabinet du ministre des PME qui a poursuivi que : « ce dispositif est mis de plus en plus en pratique, notamment avec des textes d'applications promulgués dans le cadre des réformes du Doing business, dont la plus en vue est la création de l'entreprise en quarante-huit heures auprès du Centre des formalités des entreprises ».

Il ressort aussi qu'au cours de l'année écoulée, plusieurs opérations ont été réalisées, telles que : l'enquête nationale des très petites entreprises, petites et moyennes entreprises ainsi que l'étude sur l'instauration de la Chambre des métiers artisanaux; la formation en taille et pose des pavées en pierre qui pourrait marquer le tournant dans l'implication de l'artisanat dans le secteur des Bâtiments et travaux publics (BTP). Dans le même cadre, se trouve à Pointe-Noire, en provenance de la Chine un premier lot de matériels et d'équipements destinés aux métiers et activités artisanaux dans l'agro-alimentaire.

Toujours en 2014, les acteurs administratifs et opérateurs ont été dotés d'infrastructures modernes et performantes. Qu'en est-il des villages artisanaux? « À ce sujet il est à noter que le village artisanal moderne de Brazzaville est en travaux de finition, et que celui de Pointe-Noire a été sécurisé par un mur de clôture. Après la réception de ceux de Ouesso, les travaux des bureaux des directions départementales de Kinkala, Ewo, Impfondo, Dolisie et Owando sont également en cours. Tandis que ceux des directions départementales à Djambala et Sibiti ainsi que des maisons de l'artisanat de Makoua, Oyo et Mindouli attendent d'être engagés sur la base des contrats dûment approuvés et signés. Les bureaux devant abriter l'antenne à Pointe-Noire de la bourse de sous-traitance et partenariat d'entreprise venaient d'être réceptionnés », a fait savoir Armand Bienvenu Vouidibio.

Hermione Désirée Ngoma

Les Vendredis des arts et des lettres reçoivent, ce vendredi 23 janvier, à 17 heures, Émile Gankama pour son roman « La ville aux âmes ivres » (Hemar) à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville. Entrée gratuite. Cordiale bienvenue.

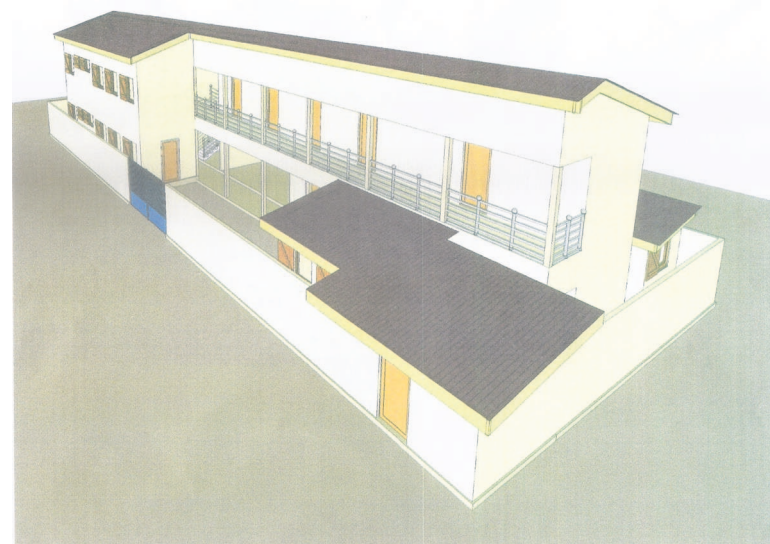
## ŒUVRES CARITATIVES

### Rémy Ayayos s'engage à reconstruire l'hospice Paul Kamba

Le président du club de football AC Léopards a pris l'engagement solennel de reconstruire, dans les mois qui suivent, le centre d'accueil des personnes de troisième âge Paul Kamba, situé sur la rue éponyme, dans l'arrondissement 3, Poto-Poto.

Rémy Ayayos Ikounga a annoncé cette action de charité le 19 janvier lors d'une messe d'action de grâce organisée à la Basilique Sainte Anne de Brazzaville. Dans la perspective d'un démarrage imminent des travaux de cette maison d'accueil, une maquette présentant le bâtiment R+1 (notre photo) a été présentée aux chrétiens de cette paroisse.

« Un comité de suivi des travaux sera mis en place, composé notamment du curé-recteur, du vice-président du conseil pastoral paroissial, du responsable des auspices des vieillards et un membre qui sera le lien entre le comité et le colonel Rémy Ayayos », précisait au nom du colonel, l'un de ses proches collaborateurs, Jean-Marie Baboungou-Poaty. Peu avant l'annonce de cette



Maquette de l'hospice Paul Kamba en construction

action, le curé-recteur de la basilique Sainte Anne, l'abbé Armand Serge Kiyindou interpellait les chrétiens sur les vertus de la sensibilité et l'humilité manifestées par le président de l'AC Léopard qui avait invité la communauté à une action de grâce.

« Nous voulons rendre grâce à Dieu parce que les frères et les amis nous en avons tous, mais ces frères qui sont sensibles à ce que nous vivons et à nos souffrances, il y en a pas beaucoup. Pour le peu que nous avons, disons au Seigneur merci de

nous avoir donné ces quelques frères », disait-il avant d'inviter la communauté à la méditation et à la prière.

Reconnu depuis quelques années comme l'un des principaux bienfaiteurs de cette paroisse légendaire de Brazzaville, le colonel Ayayos réitérait ce lundi son engagement à prendre en charge, au cours de l'année 2015, l'approvisionnement de l'église en hosties et en vin de messe, ainsi que la célébration des anniversaires des mouvements d'apostolat.

Thierry Nougou

## SANTÉ

### Les travaux de l'hôpital général de Nkombo se poursuivent normalement

Le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, a visité le 22 janvier, le site où sont en cours de réalisation les travaux de l'hôpital général de Nkombo, situé dans le 9<sup>e</sup> arrondissement.



L'hôpital général de Nkombo (crédit-adiac)

L'objectif a été de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux afin d'étudier les possibilités d'apporter les rectifications. Celles-ci, font partie d'un réaménagement technique qui permettra de construire tous les hôpitaux généraux selon les normes et standards de la direction générale des infrastructures de l'équipement et de maintenance. François Ibovi a demandé à la

société d'augmenter la capacité d'accueil du personnel soignant de cet hôpital à plus de deux cents (200) logements, au lieu de dix telle que prévue. Selon lui, la structure accueillera les nationaux et 192 agents de santé en provenance de Cuba. « Toute construction sanitaire que l'on devra réaliser sur le territoire national devra obéir à ces normes. C'est pour cela qu'à ce stade on voulait exami-

ner s'il était possible de rattraper cet accord de principe. Il s'agit d'un problème technique que l'on ne peut pas régler verbalement, mais ce que nous voulons, c'est l'accord de principe sur l'opportunité de revoir certaines choses », a-t-il indiqué.

Le ministre a également expliqué que le ministère a mis en place une direction générale des infrastructures de l'équipement et de maintenance qui a la responsabilité d'établir les normes et standards en infrastructures et équipements ainsi qu'en personnels.

Notons que ces travaux sont réalisés par la société Asperbras. Le directeur des opérations de cette société, Marcio Lopes, a assuré le ministre que le travail avance très bien. Le bloc de la morgue sera ramené plus loin de l'hôpital pour ne pas traumatiser les malades.

Il a conclu qu'une étude de tous les instruments de cet hôpital avait débuté avant de lancer la formation des agents qui travailleront dans la structure. Toutefois, une autre étude sera menée en collaboration avec les ingénieurs et architectes pour l'emplacement de la salle de conférence et la distribution de l'administration.

Lydie Gisèle Oko



**BRAVO !**  
Les Diablos Rouges  
Faites nous rêver encore plus.  
Le Congo est fier de vous.



airtel, sponsor officiel des Diablos Rouges





## FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

## Plus de 2500 représentants réunis à Davos

**Le forum économique mondial (FEM) qui a débuté le 21 janvier à Davos en Suisse, a déjà mobilisé plus de 2500 personnalités, dont plusieurs du monde des Affaires, de la culture, des médias ainsi que des politiques. Sont au centre des discussions : les crises géopolitiques, les répercussions du changement climatique, la lutte contre les pandémies, le futur de l'énergie, les inégalités de richesse.**

Au mois de janvier de chaque année, des chefs d'Etat et de gouvernement, des dirigeants d'entreprise ainsi que des journalistes, se retrouvent à Davos en vue d'aborder des dossiers liés à l'économie planétaire. Lors de cette 45<sup>e</sup> session qui prendra fin le samedi prochain, pas moins de 40 chefs d'Etat sont attendus à Davos en Suisse.

Le président français, François Hollande, la chancelière allemande Angela Merkel, le président du Conseil italien Matteo Renzi, et la directrice du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde, feront une déclaration lors de cette édition 2015. La Chine désormais première puissance économique mondiale, n'a pas manqué à ce rendez-vous des grands. D'ailleurs, le premier

ministre chinois, Li Keqiang, était intervenu mercredi sur : « *l'impact global de la transformation de l'économie chinoise* ».

Au cours de ce forum, les participants se pencheront également sur d'autres sujets brûlants de l'heure : le terrorisme transfrontalier, les crises géopolitiques notamment en Ukraine et en Syrie. Les 2500 personnalités tenteront d'amorcer les impacts de la chute des prix du pétrole sur l'économie mondiale.

En attendant, les dernières conclusions qui vont intervenir à la clôture des travaux, le 24 janvier prochain, beaucoup sont des observations qui disent n'y voir rien d'important sortir de ce rendez-vous international. En effet, le forum de Davos a mauvaise réputation parmi les intellectuels. Il est perçu comme la réunion des puissants et riches capitalistes. « *Tous les acteurs de la compétition des temps modernes s'y retrouvent pour professer une même foi en un libéralisme de bon aloi : une louche de commerce international débridé et quelques cuillères à soupe de règles du jeu et d'éthique* », écrivait Bernard Esambert, ingénieur et financier français, dans son ouvrage, « *une vie d'influence* ».

Jacques Attali, quant à lui, est allé plus loin, « *il ne faut y voir rien*

*de plus qu'une machine à café mondiale où des gens se rencontrent, bavardent, se serrent la main, échangent des tuyaux et s'en vont* », dans le quotidien suisse La liberté. D'ailleurs, ces critiques ont poussé plusieurs grands groupes, comme Facebook, Google, bien que membres de la fondation, à suspendre leur participation aux rendez-vous. Certaines multinationales ont même refusé d'adhérer à l'organisation: c'est le cas de l'américaine Apple.

Pour la petite histoire, le FEM a été créé en 1971 par Klaus M. Schwab, professeur d'économie en Suisse. Erigé en une fondation à but non lucratif dont le siège est à Genève, le FEM est connu pour sa réunion annuelle à Davos, regroupant des personnalités citées afin de débattre des problèmes les plus urgents de la planète. Outre, les réunions ordinaires, le forum met à jour des rapports économiques et implique ses membres dans différentes initiatives liées à des secteurs spécifiques.

Enfin, l'organisation est financée par le millier de grandes sociétés multinationales parmi lesquelles, ArcelorMittal, Google, Facebook, les français Total, Publicis, Sanofi, GDF Suez, Veolia.

**Fiacre Kombo (Stagiaire)**

## FMI

## L'institution prévoit une croissance mondiale de 3,5% en 2015 contre 3,7 en 2016

**Pour faire face aux effets néfastes que pourrait engendrer la chute des cours du pétrole, le Fonds monétaire international (FMI) a résolu de revoir à la baisse ses prévisions de croissance sur l'économie mondiale. L'annonce a été faite dans son dernier rapport 2014.**

La décision qui est aperçue par l'institution comme une stratégie efficace intervient après l'idée qu'elle s'était faite sur la chute des cours du pétrole. Le FMI la percevait auparavant comme une bonne nouvelle pour l'économie mondiale. Tout en la qualifiant comme un accélérateur qui permettrait dans certaines régions de relancer la croissance et de relever les économies de ces régions. Ainsi, selon le rapport du FMI, cette chute est désormais perçue comme un handicap pour la croissance mondiale.

D'autant plus, le rapport souligne que certains éléments, tels que la chute des investissements, l'instabilité des marchés financiers, l'impact négatif des facteurs géopolitiques sur les économies, ont été calculés par le FMI. Ce qui l'aurait permis d'analyser que la croissance mondiale arrêtée, il y a quelques mois à 3,8% pourrait en 2015 enregistrer une chute de 0,3% pour s'établir à 3,5%.

Le rapport note aussi qu'à l'origine des facteurs qui explique cette chute figure la conjoncture actuelle enregistrée dans le secteur pétrolier sur le marché international. « *Même avec le net déclin des prix du pétrole qui représente un gain net pour la croissance mondiale, les prévisions économiques mondiales restent sombres, plombées par de profondes faiblesses* », précise le rapport en indiquant que face à ce constat peu optimiste, seule la puissance américaine imposera son dynamisme et s'en sortira. C'est pour quoi, pour 2015, le FMI prévoit à 3,6% la croissance économique des États-Unis en nette progression et supérieure à la croissance mondiale.

Par ailleurs, quant à la Chine qui constitue actuellement la deuxième puissance économique mondiale devrait enregistrer, selon le rapport, les mêmes perspectives que la croissance mondiale avec une chute des investissements qui se poursuivra en 2015 et 2016. Mais les impacts seront enregistrés pour certains pays et régions d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Cependant, tenant compte des calculs du FMI illustrés dans son dernier rapport, l'économie de la région Afrique subsaharienne connaîtra le même sort que celui de la croissance mondiale ou encore de celles des autres régions du monde. Ainsi, pour 2015, il prévoit à 4,9% le Produit intérieur brut (PIB) de cette région, soit 0,9% par rapport aux perspectives récentes qui évaluaient à 5,8%, le PIB pour cette zone.

**Rock Ngassakys**

## PARTENARIAT

## La CEEAC et la BAD revisitent leur coopération

**Le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), Ahmad Allam-Mi s'est entretenu le 20 janvier à Libreville avec une délégation de la Banque africaine de développement (BAD) conduite par le chargé de programmes Mouldi Ayachi.**

Les délégués de la BAD sont venus s'imprégner du fonctionnement de leur dispositif institutionnel au sein de la CEEAC, notamment du Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles (PARCI), dont le coordinateur, le docteur Salomon Abba Nierambaye est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il s'agissait pour les délégués de la BAD d'examiner avec la CEEAC les mécanismes institutionnels de décaissement et des contreparties jusque-là utilisés pour la mise en œuvre des projets financés par la BAD, ainsi que les dispositions prises en interne pour la durabilité des investissements de la BAD à la CEEAC.

Le secrétaire général de la CEEAC a saisi l'opportunité pour rassurer la BAD de la convergence de vues entre les deux institutions, et évoqué la caducité des textes fondamentaux régissant leur coopération.

Des dispositions sont prises actuellement sur le plan organisationnel et fonctionnel pour améliorer la prise en main des dossiers et la mise en œuvre des différents projets appuyés par la BAD.

Ces mesures passent aussi bien par le recrutement des assistants techniques que par celui des experts permanents à moyen terme, a précisé l'ambassadeur Allam-mi. La CEEAC qui traîne un fardeau d'arriérés de cotisations des Etats fonde beaucoup d'espoirs sur la coopération avec ses partenaires techniques et financiers, notamment la BAD, pour mieux faire face à ses engagements. « *Nous espérons que la BAD continuera à nous assister* », a déclaré le secrétaire général de la CEEAC.

La BAD appuie la CEEAC dans la mise en œuvre de plusieurs projets contenus dans le Plan directeur consensuel des transports en Afrique Centrale (PDCT-AC), parmi lesquels le projet de construction du pont route rail entre Brazzaville et Kinshasa et le prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo.

**Yvette Reine Nzaba**

**En vente  
à la Librairie**

**« LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »**

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION  
DU TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES COLLECTIVITÉS LOCALES

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès



**RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS  
ET REGLEMENTAIRES  
SUR LA DÉCENTRALISATION**

BRAZZAVILLE, NOVEMBRE 2012



## FÊTE DE NOUVEL AN

## Voeux d'Henri Lopes au corps diplomatique de l'ambassade du Congo en France

Pour la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux, l'ambassadeur Henri Lopes et le ministre conseiller Guy Nestor Itoua ont reçu le personnel diplomatique en poste en France

Ouvrant la cérémonie d'échange de vœux le mercredi 21 janvier, dans la salle verte de la rue Paul Valéry à Paris, le ministre conseiller a dressé le bilan de l'année écoulée : « 2014 a connu un ballet diplomatique de haut niveau pour des consultations politiques Congo-France au cours desquelles d'importants dossiers ont été exploités ».

2014, une année riche en matière de coopération décentralisée, dont celle qui a impliqué les associations congolaises. Pendant qu'Henri Lopes honorait de sa présence chacune des manifestations, les différents animateurs de la chancellerie ont accompagné les ONG dans cette implication. Au rendez-vous des « sixièmes Assises des Yvelines », par exemple, c'est le Congo qui a été, cette année, le pays à l'honneur. De même, la chancellerie a fait partie du voyage du collectif des Congolais de France pour participer aux festivités de l'indépendance à Sibiti.

Une réelle proximité a été développée par la chancellerie pour « nos compatriotes ». Elle a accueilli et coordonné les opérations liées à l'obtention du passeport ordinaire des ressortissants congolais, « deux mille dossiers enregistrés ». La paierie a travaillé, avec efficacité, de concert avec le service médico-social pour le paiement des indemnités de survie aux compatriotes malades. Une vraie synergie s'est développée au département culturel en charge de la gestion des étudiants. « Le paiement des bourses n'a connu que peu de retard », a expliqué Guy Nestor Itoua.

Pour l'ambassadeur, la diplomatie du Congo est au beau fixe. Pour preuve, le Congo « est une destination prisée par les voyageurs étrangers ». L'année 2014 aura encore permis une coopération dite coopération décentralisée « qui a permis de faire le pont entre les Congolais de France et ceux restés au Congo », a précisé l'ambassadeur.

« Vous êtes tous mes collaborateurs et non mes collègues, à vous tous, une bonne et heureuse année ! », a conclu Henri Lopes.

Marie Alfred Ngoma

## SANTÉ

## L'épidémie d'Ébola tend vers sa fin en Afrique de l'Ouest

Grâce à l'aide internationale, les trois pays ouest-africains qui ont été durement frappés par la fièvre hémorragique à virus Ébola (Guinée, Liberia et Sierra Leone), ont désormais largement des capacités suffisantes pour isoler et traiter les patients, relève l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Le nombre de nouveaux cas de cette fièvre hémorragique mortelle à plus de 50% est retombé en janvier à son plus bas niveau depuis août en Sierra Leone et en Guinée, voire depuis juin pour le Liberia », explique l'OMS. En effet, un total de 8.626 personnes contaminées par le virus Ébola depuis son apparition en décembre 2013 avaient trouvé la mort en janvier, presque tous en Afrique de l'Ouest, d'après les dernières données de l'OMS. Le nombre des cas confirmés de personnes ayant contracté cette maladie était à la même date de 21.689. « Le nombre des nouveaux cas continue de diminuer en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone », a souligné l'organisation onusienne, jugeant que le déclin était fondamental, comme au Liberia où leur nombre est passé à huit la semaine dernière contre trois cents nouveaux cas par semaine en août et septembre 2014.

En plus de ces huit nouveaux cas au Liberia, cent dix-sept ont été

signalés la semaine dernière en Sierra Leone, contre cent quatre-vingt-quatre la semaine précédente et vingt en Guinée contre quarante-cinq, soit cent quarante-cinq au total dans ces trois pays, qui concentrent à eux seuls

servées : lavages des mains au savon ou à une solution chlorée ; éviter tout contact avec les corps des personnes décédées de ce mal ou la manipulation de carcasses d'animaux trouvés occasionnellement, etc. »

Ces rappels sont utiles, car certaines communautés nient l'existence du virus. D'autres rejettent même les mesures sanitaires strictes qui, d'après elles, heurtent les croyances et cou-

« Les mesures d'hygiène doivent toujours être observées : lavages des mains au savon ou à une solution chlorée ; éviter tout contact avec les corps des personnes décédées de ce mal ou la manipulation de carcasses d'animaux trouvés occasionnellement, etc. »

99% des personnes tuées par le virus. En Guinée, le recul du virus a même permis aux élèves et étudiants de reprendre en début de semaine le chemin des écoles et universités avec près de quatre mois de retard.

Au Liberia, la rentrée des classes est prévue pour le 2 février. Mais la situation générale ne doit toutefois pas pousser à l'optimisme démesuré, prévient les spécialistes. « Les mesures d'hygiène doivent toujours être ob-

tumes lorsqu'il leur est fait interdiction de procéder au lavage rituel des morts, par exemple.

Une nouvelle campagne de porte-à-porte de prévention du paludisme, une maladie dont les premiers symptômes sont similaires à ceux d'Ébola, a été lancée dans plusieurs régions de Sierra Leone, afin d'éviter l'affluence dans des centres de traitement d'Ébola après une opération identique en décembre.

Yvette Reine Nzaba

Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

## AVIS DE MISE EN VENTE

LA BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC), Institution Financière Internationale, ayant son siège à Brazzaville au Congo, BP 1177, Place du Gouvernement, Tel: + 242 22 281 18 85 Fax: + 242 22 281 18 80, met en vente un véhicule dont les caractéristiques sont jointes ci-après.

Le véhicule sera vendu dans son état actuel et peut être visité tous les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 au parking de l'immeuble siège de la BDEAC. La vente s'adresse à tout le public.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent déposer leurs offres sous pli fermé au Bureau d'ordre de la Banque au 5ème étage, porte 503, avec mention « Offre pour achat du véhicule » en précisant les références, au plus tard le 23 février 2015 à 15H 00

L'ouverture des plis aura lieu dans les locaux de la BDEAC le 25 février 2015 à 10 heures.

Le résultat du dépouillement sera affiché à la BDEAC le 2 mars 2015 à partir de 10H00.

Le soumissionnaire dont l'offre sera retenue devra payer la totalité de la somme due dans un

délai de 10 jours à compter de la date d'affichage. Passé ce délai, le lot sera attribué au soumissionnaire de second rang.

L'enlèvement du véhicule acheté est soumis à la présentation de la preuve de paiement.

Boulevard Denis SASSOU

N'GUESSO, BP 1177, Tél.:

(242)22.281.18.85 - (242)

06.652.96.70/71/73 -

+27359249041160 Fax: (242)

22.281.18.80 - (44) 2079068161

E-mail : bdeac@bdeac.org - Web : www.bdeac.org (République du Congo)

Caractéristiques du véhicule



Marque  
Couleur  
Type  
N° Châssis  
Année de mise en circulation  
Kilométrage  
Prix de départ  
SUZUKI GRAND VITARA  
BLEUE  
SQ 420W  
219043  
Août 20 11  
8835  
10000000 FCFA

## Programme relatif à la cérémonie d'inhumation de monsieur Madzou Paul, ancien sénateur de la République

Mercredi 21-01-2015

Arrivée à 18 heures à l'aéroport international Maya-Maya de la dépouille mortelle de Paris par vol régulier d'Air France. Départ de la dépouille à la morgue municipale.

Judi 22-01-2015

10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ; recueillement au domicile et danse folklorique ;

Vendredi 23-01-2015

9 h00 - 11h00: recueillement ami(es) et autorités administratives ; recueillement au domicile sis, rue Madzia n° 228 Plateau des 15 ans.





# La Banque mondiale publie son rapport 2015 sur les perspectives économiques mondiales

**La Banque mondiale a publié son rapport 2015 sur les perspectives économiques mondiales qui laisse apercevoir une situation contrastée de l'économie de l'Afrique sub-saharienne. Si la zone demeure l'une des plus dynamiques du monde, la contraction du commerce mondial et la baisse du prix des matières premières devraient peser sur les taux de croissance du continent en 2015.**

La croissance économique en Afrique Sub-saharienne a été de 4,5 % en moyenne en 2014 contre 4,2% en 2013. Le chiffre monte à 6% de croissance pour les pays dits à faibles revenus, pour les trois-quarts situés en Afrique sub-saharienne. La croissance africaine est essentiellement tirée par la forte hausse des investissements publics dans les infrastructures (Bénin, Gambie, Mozambique, Togo) ou dans l'extraction de charbon, de gaz et de pétrole (Mozambique, Niger). Avec une moyenne hors Afrique du Sud située à 5,6%, l'Afrique sub-saharienne est la région en développement hors Chine qui connaît la croissance la plus rapide, même si la pauvreté demeure importante.

## La pauvreté en recul sur le continent

Le nombre de pays à faibles revenus a été divisé par deux depuis 2001. On comptait 34 pays

appartenant à cette catégorie en 2013 contre 65 en 2001. Les 31 pays qui ont évolué vers la catégorie des pays à revenus moyens, l'ont été pour la moitié d'entre eux grâce à de nouvelles découvertes de réserves de métaux ou de pétrole (Angola, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, Ghana, Lesotho, Mauritanie, Nigéria, Soudan, Zambie). Parmi les pays qui sont passés de la catégorie pays à faibles revenus à celle de pays à revenus moyens, la plupart dont le Congo, ont bénéficié de remises de dettes. L'allègement du service de la dette a permis en moyenne à ces pays d'augmenter de 3,9 point la part du Produit intérieur brut (PIB) consacré à la réduction de la pauvreté.

## Une année 2014, mi-figue, mi-raisin

Le secteur agricole a permis de tirer la croissance du continent. L'Ethiopie, le Rwanda et la Côte

d'Ivoire ont connu de bonnes récoltes et ont profité de la hausse des prix de produits agricoles tropicaux. Le Mozambique a bénéficié d'une récolte de maïs exceptionnelle.

En revanche, l'Afrique du Sud a connu un ralentissement de sa croissance en 2014 du fait des grèves qui ont paralysé le secteur minier, des coupures d'électricité et de la défiance des investisseurs étrangers.

L'Afrique de l'est a bénéficié des importantes découvertes de gaz au Mozambique et en Tanzanie, de pétrole en Ouganda et au Kenya. Les réserves ougandaises, les quatrième plus importantes d'Afrique, sont estimées à 2,5 milliards de barils.

À l'inverse, l'Angola a été impacté négativement par la baisse de sa production pétrolière. Parmi les pays producteurs de pétrole, le Nigéria a pu se démarquer et profiter d'une croissance soutenue grâce à l'importance de son secteur non pétrolier (50% du PIB est généré par le secteur des services).

La dette des États africains se situe en moyenne à 30% du PIB à l'exception du Niger (42%), du Mozambique et du Sénégal (50%), ainsi que du Ghana

(65%).

Les déficits budgétaires se sont réduits en moyenne pour atteindre à 2,5% du PIB mais la situation s'est détériorée dans certains pays du fait de la diminution des revenus d'exportation de matières premières (Angola), de la hausse des dépenses d'infrastructures (Mali, Niger, Ouganda), de l'augmentation des salaires des fonctionnaires (Kenya, Mozambique), de l'élévation des dépenses de santé (Guinée, Libéria, Sierra Leone). Dans ces pays plus durement marqués par l'épidémie d'Ebola, l'interruption des activités économiques a entraîné des pertes allant de 3 à 7 points de croissance.

L'inflation s'est accélérée en 2014 sur le continent avec la hausse des prix des aliments mais est demeurée sous contrôle, à l'exception notable du Ghana qui a connu une inflation à deux chiffres.

## Une fragilité à la demande mondiale mitigée par les envois de fonds des migrants

L'économie africaine qui dépend beaucoup de la demande extérieure est fragilisée par la faible croissance dans les autres

zones géographiques. Les pays à revenus élevés représentent 65% des importations mondiales. La crise dans les pays de la zone euro, partenaires commerciaux importants de l'Afrique de l'ouest, ainsi que le ralentissement économique chinois, gros consommateur de matières premières, vont maintenir une pression à la baisse sur les prix des matières premières alors que l'offre demeure abondante. Ainsi les prix du pétrole, des métaux et des matières premières agricoles perdurent à des niveaux bas en 2015, ralentissant la croissance dans de nombreux pays.

Les importants transferts d'argent vers leurs pays d'origine des migrants vont permettre de mitiger les effets de la chute des prix de matières premières en soutenant la croissance de la demande domestique. En moyenne les envois d'argent par les migrants ont représenté 6% du PIB en 2013 dans les pays à faibles revenus, beaucoup plus que les investissements directs étrangers. Ils devraient continuer d'augmenter de 5% par an entre 2015 et 2017 dans ces pays.

**Rose-Marie Bouboutou**

## MAURITANIE

### Ould Abdel Aziz : « les flux financiers illicites coûtent à l'Afrique environ 5,5 % du Pib chaque année »

**À la veille du sommet de l'Union africaine (UA), Nouakchott, la capitale mauritanienne a clôturé, le 20 janvier, la conférence de haut niveau sur la transparence et le développement durable en Afrique, sous la présidence du président mauritanien, Ould Abdel Aziz, président en exercice de l'Union africaine (UA).**

Ould Abdel Aziz a plaidé pour la mise en place de mesures visant à mettre fin à la circulation des flux financiers illicites et le pillage des ressources halieutiques. Il a appelé ses pairs africains et la communauté internationale à accroître la transparence dans la gestion de la pêche et à s'attaquer aux flux financiers illicites, notant que « la transparence est un élément essentiel pour le développement durable ».

Pour le président mauritanien, « une meilleure gestion des ressources naturelles de l'Afrique et la fin des flux financiers illicites pourraient transformer la vie de millions d'Africains par la création d'emplois, la croissance économique équitable et l'allocation des revenus pour la santé, l'éducation, l'énergie et les infrastructures ». Car, poursuit-il, « l'Afrique a une richesse considérable en ressources naturelles - pétrole, gaz et minéraux -, sans oublier la pêche, les forêts, la biodiversité etc. ».

« Cependant, les Africains ne reçoivent pas un traitement équitable de ces ressources et la transparence est un élément essentiel de la solution pour le développement durable », a-t-il ajouté. La question des flux financiers, notamment le blanchiment de l'argent, les effets nocifs des sociétés-écrans et des sociétés fictives, ainsi que de la fraude et de l'évasion fiscale ont eu une place de choix au cours du forum. « Les flux financiers illicites coûtent à l'Afrique environ 5,5 % du Pib chaque année, soit plus que dans toute autre région du monde », a indiqué Ould Abdel Aziz.

« Le monde veut et a besoin de ressources de l'Afrique, par conséquent, la communauté internationale doit également assumer sa respon-

sabilité dans la gestion de ces ressources, avec des offres équitables seules à mesure de résister à l'épreuve du temps », a-t-il martelé. L'avocat et vice-président de Transparency International, Akere Muna, a déclaré que 50 milliards de dollars quittent chaque année l'Afrique. Au cœur du fléau, il y a la fraude et l'évasion fiscale. Et la seule façon efficace pour y mettre fin est la transparence et l'échange de renseignements.

Selon un analyste en politique fiscale, Ervice Tchouata, ces échanges entre services sont capitaux pour lutter contre la fraude. « Quand l'administration fiscale du pays se rend compte qu'il lui manque des informations parce qu'un contribuable a des comptes bancaires dans un pays étranger, comment fait-elle ? Chaque pays est en effet souverain sur son territoire. Elle demande alors à l'administration de ce pays de lui envoyer des informations sur ce contribuable. C'est cela le sens du renseignement, et c'est le travail que nous faisons. Nous encourageons ces échanges entre les administrations fiscales ».

Mais il regrette le faible nombre de pays impliqués. Il note que « le forum n'a que 19 pays africains, sur les 54. Ils sont où les autres ? Ils ne sont même pas au courant qu'il existe aujourd'hui des mécanismes permettant de lutter contre l'évasion fiscale ». À l'issue du forum, a été lancé « l'initiative Afrique 2015-2017 » visant à sensibiliser les gouvernants et les administrations fiscales sur ces nouveaux outils.

Chaque année, une région comme l'Afrique de l'ouest perd environ 1,3 milliards de dollars à cause de la pêche illicite qui dévaste aussi les communautés côtières à travers la perte d'emplois, de commerce, de sources de protéines critiques et la destruction de l'environnement. Les côtes mauritaniennes sont une des zones les plus abondantes en ressources halieutiques de la planète. Cependant, ce pays, avec une population d'environ 3,5 millions d'habitants, n'a jamais reçu un traitement équitable pour ses ressources, entravé par la pêche illégale et le manque d'usines de transformation, a-t-on appris.

**Noël Ndong**

## ITALIE

### L'injustice de la corruption se combat par nos 'Non'

**Giuseppe Pignatone a rendu hommage mardi à Rome à Floribert Bwana Chui, jeune douanier congolais assassiné pour avoir dit 'Non'.**

La Communauté catholique Sant'Egidio a rendu hommage à sa façon à Floribert Bwana Chui. Membre de ce mouvement catholique de défense des droits de l'Homme et pour la réconciliation des peuples, ce jeune douanier fut assassiné à Goma, en RDC en 2007 pour avoir refusé de prendre de l'argent et fermer l'œil sur des trafics illicites. Un livre, « Il prezzo di due mani pulite. Un giovane contro la corruzione nella Repubblica Democratica del Congo » (Le prix de deux mains propres. Un jeune contre la corruption en République démocratique du Congo - Éditions paulinienne, Milan) vient de lui être consacré en Italie.

L'auteur, Francesco de Palma, lui aussi membre de la Communauté Sant'Egidio, explique avoir voulu rendre hommage « à un martyr de l'intégrité ». La présentation de l'ouvrage, mardi soir dans la basilique Saint-Bartholomée sur l'île tibérine, au centre de la capitale italienne, a drainé foule. Giuseppe Pignatone, procureur général de Rome et qui en connaît un bout sur la lutte contre la corruption en Italie, a pris la parole pour réaffirmer cette lutte se gagne par les petits gestes de tous les jours face à la tentation et à l'attrait de la facilité criminelle.

Tout en reconnaissant que « la corruption est un des maux qui accompagnent les hommes tout au long de leur vie », et cela dans n'importe quelle partie du monde, il a soutenu qu'elle n'en représente pas moins une bataille que toute société est invitée à engager et gagner. Il n'est pas vrai qu'on ne peut rien faire : « nous pouvons faire beaucoup. Nous pouvons faire beaucoup à partir de nos 'Oui' et de nos 'Non'. Il

s'agit d'une injustice qui se combat avec nos 'Non' » à la compromission.

Dans ce sens, la vie du jeune Floribert Bwana Chui se donne en méditation à tous. « En Italie, a-t-il dit, beaucoup de personnes ont payé de leur vie la défense de la justice et des pauvres. C'est le cas du juge Rosario Livatino (magistrat sicilien d'origine sicilienne assassiné par la mafia de Cosa Nostra, en septembre 1990, Ndlr) et du père Pino Puglisi qui disait : 'si chacun de nous faisait quelque chose, tout changerait' », a dit le juge. Pour rappel, le père Puglisi fut assassiné à Palerme en 1993. Proclamé Bienheureux par le pape François, les Italiens lui rendent hommage en tant que premier martyr (saint catholique) de la mafia.

De nombreuses autres personnalités ont pris la parole mardi pour souligner le caractère ordinaire de la vie de Floribert; une banalité qui, s'il elle était au service du Bien commun chez tous, ferait de l'honnêteté la vertu normale qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être. Mario Giro, vice-secrétaire des Affaires étrangères; Jean-Léonard Touadi, ancien député italien d'origine congolaise; Mgr Matteo Zuppi, auxiliaire du pape pour le diocèse de Rome : tous ont souligné l'exemplarité de la vie de Floribert.

« Sa figure montre la gratuité comme valeur révolutionnaire pour le futur de l'Afrique dans la bataille contre la corruption dont les premières victimes sont toujours les pauvres », a rappelé Marco Impagliazzo, le président de la Communauté catholique Sant'Egidio. Ce mouvement qui a le statut d'ONG en Italie, proche du Vatican sans dépendre de lui, a conclu plusieurs processus de réconciliation dans des pays ravagés par la guerre. Ses succès les plus éclatants ont été obtenus au Mozambique et en Angola notamment.

**Lucien Mpama**





## A Noël, Père airtel fait des heureux !

Pour la deuxième année consécutive, les employés de Airtel Congo ont collecté la somme de 5 322 000 FCFA pendant le mois de décembre pour apporter du réconfort aux orphelinats Fondation Duhamel & Simone de Nkombo (Brazzaville) et Shekina (Pointe Noire).

Les orphelins et les responsables de ces trois établissements heureux et émus par ce geste de solidarité ont souhaité à Airtel Congo et ses agents un franc succès dans leurs activités en 2015.

En marge de ces dons aux orphelinats, Airtel Congo a sponsorisé pour la première fois les grandes chorales de Brazzaville avec deux principales activités :

- L'enregistrement et la diffusion sur les chaînes de télé locales des chants de Noël des quatre chorales de Brazzaville (Les Piroguiers de Poto-Poto, Immaculée Conception de Bacongo, Nkembo de Makélékélé et la Colombe de Moundali).
- Un grand concert offert le 24 décembre à la Basilique Sainte Anne avec des prix pour les meilleures chorales :

- 1<sup>er</sup> prix de 1 000 000 FCFA : Chorale Nkembo
- 2<sup>e</sup> prix de 750 000 FCFA : Chorale Immaculée
- 3<sup>e</sup> prix de 500 000 FCFA : Chorale Les Piroguiers
- 4<sup>e</sup> prix de 300 000 FCFA : Chorale Colombe

Une fois de plus, Airtel à travers son personnel a témoigné son implication et son engagement pour le bien-être des communautés congolaises.

Vivement la prochaine édition!



Les agents Airtel de Brazzaville avec le Responsable de l'orphelinat Duahmel & Simone, Mr Ulrich MONGO



Les agents Airtel de Brazzaville avec la Responsable de l'orphelinat Maison Salem



Les agents Airtel de Pointe Noire avec les enfants de l'orphelinat de Shekina



Une chorale participante à Airtel Chorales 2014



Réception des prix Airtel Chorales 2014



## PARIS

# Les investisseurs français en Afrique tiennent leur Forum

La Chambre de commerce international de Paris a accueilli le 20 janvier, un Forum dédié aux investissements français sur le continent, à l'occasion de la publication, en partenariat avec le Moniteur du commerce international (MOCI), de l'édition 2015 du rapport du Conseil français des Investisseurs en Afrique (CIAN). Un millier de personnes se sont pressées pour réfléchir et faire du réseautage sur le thème « les nouveaux acteurs en Afrique : concurrents ou partenaires ? »

Deuxième zone de croissance mondiale, nouvelle terre de production, émergence de géants africains et d'une classe moyenne, retour sur investissements élevés... l'Afrique suscite une nouvelle vague d'afroptisme et aiguise les appétits des investisseurs français mais également de nouveaux entrants tels la Chine, la Turquie ou le Brésil. Ceux-ci sont venus bousculer les français sur un terrain qu'ils considéraient conquis et les entrepreneurs de l'hexagone soutenus par la force publique de leur pays se mobilisent pour la reconquête.

## L'État français au secours de ses entreprises

« La France doit faire un effort pour que les élites africaines continuent de nous préférer » ou encore « la France n'est plus en terrain conquis en Afrique », tels sont les messages qui ont été répétés au cours du Forum.

Afin d'atteindre l'objectif de doublement des exportations françaises vers le continent en cinq ans, le réseau des conseillers économiques en ambassade va être densifié dans les prochaines années. L'Afrique est la seule zone qui va connaître une expansion des effectifs : le bureau du Mozambique sera rouvert, les bureaux en Angola et en Tanzanie seront renforcés.

L'Agence française de développement va engager 20 milliards supplémentaires avec un objectif d'influence économique. 70% des budgets de l'aide liée (prêts du trésor français pour des projets d'infrastructure contre achat de biens et de services hexagonaux) seront consacrés à l'Afrique pour une enveloppe budgétaire de 240 millions d'euros. La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), agence spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation, consacrera un budget de 8 milliards d'euros de crédits pour les opérations destinées à l'Afrique subsaharienne. Parmi les autres mesures de soutien de l'État français aux entreprises dans leur démarche de gains de part de marché en Afrique, il existe également des modalités de prêts à long terme et à court terme, d'avances sur règlement des factures, d'interventions en fonds propres, des opérations de financement avec les banques françaises, la Banque publique d'investissement (BPIFrance), organisme de financement et de développement des PME aide ces dernières à adapter leurs produits au marché africain... de quoi faire des envieux sur le continent dont les gouvernements se voient souvent sermonner pour leur part, à coup de principes



De gauche à droite : Yves Robert, Responsable de l'Africa Desk du cabinet Fidal, Nicole Notat, PDG de Vigeo, le modérateur Jean-Maurice Potier, Journaliste de LCI, Thomas Samuel, PDG et Fondateur de Sunna Design, Franck Legré, Directeur Général Afrique d'Air France - KLM, le congolais Patrice Passy, Directeur Associé de DB Conseils (©ADIAC)

d'orthodoxie capitaliste libérale stricte, selon laquelle toute intervention de l'État pour réguler la « main invisible du marché » serait jugée malvenue.

## Les diasporas africaines, un atout stratégique pour la France ?

Pour Elie Ngamkeu, président du Club efficience, qui publie tous les deux ans un Gotha noir de France, les « afro-français » déjà formés par la France et compétents, possèdent un réseau familial pouvant aider les entreprises hexagonales à gagner des parts de marché. Ils sont de plus les meilleurs ambassadeurs de la France en Afrique.

Un message porté par les rap-

porteurs français à l'origine de la création de la Fondation pour la croissance en Afrique. Annoncée lors du sommet Afrique-France de 2013, celle-ci sera lancée officiellement le 6 février prochain. Deux programmes, dotés d'un budget de 3 millions d'euros, débiteront sous l'égide de la Fondation en 2015, en partenariat avec le CIAN, avec pour objectif la détection d'élites africaines et la mise en place de formations diplômantes (New Campus et New Leaders).

Enfin, la diaspora fédère les moyens financiers. Pour casser l'image misérabiliste véhiculée dans l'inconscient collectif « du Nord », un paneliste, homme d'affaires français opérant en

Afrique, faisait observer que la diaspora somalienne envoyait vers son pays d'origine un milliard d'euros chaque année, essentiellement pour la subsistance de leurs familles, mais dont une partie est disponible à l'investissement.

Le Forum Afrique constitue un prélude au prochain grand raout destiné à célébrer l'appétence retrouvée de la France pour le continent dans le domaine économique, avec la tenue le 6 février prochain du «Forum franco-africain pour la croissance», convoqué par le président français, François Hollande, en partenariat avec l'organisation patronale française, le Medef international.

Rose-Marie Bouboutou

## ETATS-UNIS/CUBA

# Des premiers entretiens officiels pour normaliser les relations entre les deux pays

Le 17 décembre dernier, le président américain Barack Obama et son homologue cubain, Raul Castro avaient annoncé simultanément, le rétablissement progressif des relations diplomatiques entre leurs pays respectifs. Pour concrétiser cette volonté, les deux chefs d'Etat ont débuté le mercredi 21 janvier à La Havane une première série d'entretiens officiels. L'objectif étant de normaliser leurs relations et tourner définitivement la page de la guerre froide.

Deux jours durant, les deux parties auront des pourparlers à huis clos sur la mise en œuvre d'un calendrier fixant les étapes du rapprochement diplomatique. Il s'agira avant tout pour les Etats-Unis de chercher à faciliter le travail de leurs diplomates. Leur nombre étant encore limité tout comme leur possibilité de déplacement à Cuba.

Cette rencontre historique entre Américains et Cubains est saluée par de nombreux observateurs, même si les discussions portent essentiellement sur la question de l'immigration où pourrait être l'occasion

d'évoquer d'autres points.

Marie Laure-Geoffroy, Maître de conférence à l'Institut des hautes études de l'Amérique latine pense qu'il y a un point qui est assez peu défini, celui dénommé « affaires d'intérêts mutuels ». Et d'ajouter : « du côté des Etats-Unis, la question du commerce sera importante, ainsi que les droits humains, mais aussi la question de la propriété américaine, puisqu'avant la révolution de 59, il y avait un certain nombre de propriétés qui appartenaient à des Américains et des entreprises qui ont été expropriées après.

Côté cubain, ça va être la demande de levée d'embargo et un certain nombre de lois qui facilitent la levée de l'embargo aux Etats-Unis. »

L'assouplissement des relations entre les Washington et La Havane est le fruit d'un travail de longue haleine, dont les tractations se faisaient souvent en coulisses. Ce rapprochement est notamment l'aboutissement de négociations secrètes qui se sont déroulées de juin 2013 à novembre dernier au Canada. L'accord final a été conclu au Vatican. Un haut responsable américain a d'ailleurs affirmé que le pape François a joué un rôle clé dans cette percée diplomatique après avoir lancé des appels personnels aux deux présidents.

A titre de rappel, notons que les relations entre les Etats-Unis et Cuba étaient neutres

au moment de la révolution cubaine qui se solda en 1959 par le renversement à Cuba du régime du dictateur pro-américain Fulgencio Batista par une guérilla amorcée par Fidel Castro et le mouvement du 26 juillet. Elles se sont dégradées dès l'année suivante, avec l'expropriation des compagnies des Etats-Unis et le refus américain d'acheter le sucre cubain, malgré les tentatives de médiation opérées par le président argentin Arturo Frondizi.

Il en résulta des rapports très tendus : Washington décida en avril 1961 de lancer le débarquement de la baie des Cochons avec les membres de la Brigade 2506, qui fut un fiasco. Plus d'une décennie plus tard, soit en 1973, les deux pays signent un pacte sur le détournement d'avion, qui leur permettra d'échanger un certain

nombre des pirates de l'air. Depuis des années, les relations américano-cubaines alternent entre période de refroidissement et d'adoucissement. Récemment, l'administration américaine a organisé un dégel de ces relations, en ordonnant la levée des restrictions sur les voyages et les transferts de fonds envoyés à Cuba par les immigrants cubains aux Etats-Unis. Les autorités américaines ont par ailleurs retiré leur veto mis depuis 1962 à l'intégration de Cuba dans l'Organisation des Etats américains. Dans ce même cadre, des gestes de bonne volonté que les deux parties ont multiplié ces derniers temps. Il sied de signaler aussi que le gouvernement cubain a libéré récemment 53 prisonniers politiques, l'une des exigences des Etats Unis.

Nestor N'Gampoula



## BANGUI

## Lancement des travaux de haute intensité de main d'œuvre dans les arrondissements

Les travaux de réhabilitation des voies et de drainage, dans certains arrondissements, ont été lancés ce 22 janvier par la présidente de transition Catherine Samba-Panza. Ces Travaux de haute intensité de main d'œuvre (THIMO), vont être réalisés dans tous les arrondissements de la capitale à l'exception du 7<sup>e</sup> arrondissement.

L'une des activités est la création de fossés-maçonnés le long des voies réhabilitées des arrondissements de Bangui. Ces activités vont également concerner la construction d'un pont au quartier Sapeké, reliant le 6<sup>e</sup> et le 2<sup>e</sup> arrondissement de Bangui.

Pour le ministre des Travaux publics, de l'équipement et de l'aménagement du territoire, Laurent Clair Malefou, la réalisation de ces travaux de haute intensité de mains d'œuvres est rendue possible grâce à l'appui de la Banque mondiale à hauteur de 4 milliards FCFA et seront exécutés par des entreprises nationales avec la main d'œuvre locale. L'approche qui est visée dans le cadre de ces travaux, selon le représentant résident de la Banque mondiale, Ibrahim Midou, est d'atténuer la vulnérabilité des jeunes désœuvrés disposés à la violence et de contribuer à la réinsertion économique et sociale de ces derniers.

La jeunesse du 6<sup>e</sup> arrondissement de Bangui et particulièrement celle du quartier Kpètènè a décidé désormais de tourner la page de la violence et s'engage dans le processus de la paix. Un monument de la Paix a été inauguré au croisement « Oubangui » à l'entrée des 92 logements en marge de ce lancement.

## L'Etat promet de garantir la sécurité des facilitateurs de consultations à la base

Les équipes déployées dans les provinces pour les consultations à la base ont quitté Bangui le 21 janvier, après le coup d'envoi lancé par le premier ministre de la transition, Mahamat Kamoun.

Le Premier ministre Mahamat Kamoun, en lançant le déploiement des délégués dans les provinces, a souhaité que ces consultations à la base soient une réussite pour la paix et la réconciliation en Centrafrique.

Jeannette Dethoua ministre en charge de la Réconciliation nationale, a présenté la portée de ces consultations : « *La participation effective de tous les Centrafricains à ce dialogue à la base est une occasion qui leur est donnée de s'exprimer, de faire des propositions pour le meilleur de notre pays* », a-t-elle expliqué, ajoutant que « *des mesures sécuritaires fortes ont été prises. La forte présence de la Minusca, de la Sangaris et de l'Eufor-RCA témoigne du soutien de la communauté internationale pour la réussite de ces consultations à la base* ».

S'agissant de Bangui, la ministre a fait savoir qu'il y a une équipe qui va assurer la sécurité pendant tout le travail et à l'intérieur du pays, les équipes vont être lourdement escortées, avec des soldats prêts pour le combat.

Selon le membre du gouvernement, les équipes de l'extérieur du pays bénéficieront des dispositifs sécuritaires que vont offrir les pays d'accueil. Les équipes de provinces ont pris la route aussitôt après le lancement. Certaines délégations des villes éloignées iront en avion. Ces équipes auront 18 jours pour les consultations à la base qui précèdent le Forum de Bangui.

## YALOKÉ

## Plusieurs enfants peulhs livrés à la malnutrition

Des cas de malnutrition avancée associés à l'infection pulmonaire, sont constatés chez des enfants du site des déplacés occupé par les peulhs dans la ville de Yaloké (Sud-ouest).

Selon Martinien Kanzila, médecin à l'hôpital Saint Jean-Paul II de la ville de Bossemptélé, les réponses sont déjà envisagées pour prendre en charge les enfants atteints de cette maladie. Le médecin-chef de la ville de Yaloké, a déclaré avoir enregistré une dizaine d'enfants atteints de cette maladie sur le site des déplacés occupé par les peulhs, une minorité musulmane de Centrafrique. Ce dernier a expliqué que si ces cas ne sont pas pris en charge assez rapidement, le pire est possible.

Ces enfants, a-t-il ajouté, ont besoin d'une assistance médicale d'urgence ainsi qu'une alimentation diversifiée. Il a, par ailleurs, révélé que son équipe est en attente de la réaction des partenaires qui sont déjà allés constater les faits.

## La Minusca se félicite du lancement des consultations à la base

**La Minusca salue le déploiement des facilitateurs des consultations à la base qui marque la phase 2 du processus de dialogue inter centrafricain. La directrice de la division communication publique et information, Myriam Dessables, l'a fait savoir au cours de la conférence de presse hebdomadaire le 21 janvier dernier.**

« *La Minusca salue l'initiative des autorités de la transition pour ce qui constitue une étape historique dans le processus de réconciliation nationale* », a-t-elle dit. La mission onusienne a réitéré son soutien aux autorités nationales, et encouragé toutes

les parties prenantes à saisir cette opportunité, qu'elle a qualifiée d'unique. « *Pour cette opération, a dit la directrice de communication de la Minusca, la mission a offert un soutien logistique et sécuritaire sur toute l'étendue du territoire.* », a-t-elle fait savoir. Myriam Dessables a rapporté aussi la satisfaction du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon du transfert mardi 20 janvier de Dominic Ongwen, un des chefs de la LRA du côté de La Haye en Hollande, à la Cour pénale internationale.

« *Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon s'est félicité de ce transfert et de la coopération exemplaire entre les gouvernements de*

*la RCA, de l'Ouganda, des Etats-Unis, de la Belgique, des Pays-Bas et de l'appui apporté par la Minusca* », a-t-elle souligné.

La division des droits de l'homme de la Minusca, a rapporté que dans la période du 10 au 17 Janvier, elle a enregistré à Bangui comme à l'intérieur du pays 17 cas d'atteintes au droit à la vie, 36 cas de détentions arbitraires, 27 cas d'atteinte à l'intégrité physique et une tentative d'enlèvement.

La Minusca a distribué le 15 janvier dernier, des kits-dignités (pagnes, serviettes, savons, crème corporelle, pâte dentifrice et brosses à dents) aux femmes détenues à la prison de Bimbo.

## BOUAR

## Des agents sanitaires en formation sur la santé de reproduction

**Une vingtaine d'agents sanitaires ont pris part le 19 janvier à un atelier de renforcement de capacité sur le dispositif minimum d'urgence en santé de reproduction au centre de formation de l'église évangélique de Bouar.**

L'objectif de cette formation est de renforcer la capacité des participants sur l'intervention de la santé sexuelle et de reproduction dans les situations d'urgence. Les prestataires sont venus de différentes régions de la RCA.

Les grands points abordés lors la formation sont le mécanisme de coordination, la présentation et la prise en charge des violences basées sur le genre en particu-

lier les violences sexuelles et les infections sexuellement transmissibles (IST), les fournitures des kits d'urgence en santé de reproduction.

« *Le résultat attendu de cet atelier est de voir chaque participant capable de répondre et de bien assimiler les différents modules en mettant en application les notions acquises* », a déclaré Alphonse Ndotiga, formateur.

Ce dernier a fait allusion au triste constat de la crise qui a touché la RCA, où plus de 60% de la population est victime de catastrophe naturelle et de crise humanitaire focalisée dans le domaine de la santé, l'éducation, la protection, l'eau

et l'assainissement, le vivre et le non vivre concernant les déplacés des différents sites.

Michelle Birao, participante travaillant au service des affaires sociales, a témoigné sa reconnaissance aux initiateurs de cet atelier et a affirmé que l'assise est pour elle un recyclage. Cela lui permettra de rehausser son niveau en matière de prise en charge des IST, VIH SIDA et la mesure de précaution en cas d'urgence.

Cette session de formation de six jours est financée par le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et mise en œuvre par le ministère de la Santé.

## BERBERATI

## La Caritas soutient la population dans la relance des activités agricoles

Des maraîchers de la ville de Berberati (ouest) ont reçu des outils agricoles de la part de Caritas- RCA, destinés à relancer les activités agricoles dans la localité.

Ce don est constitué d'outils agricoles, tels que des arrosoirs et des râtaux. Des semences ont été également distribuées aux bénéficiaires. Une aide appréciée par les bénéficiaires. Selon Constant Ndjikpo, un des bénéficiaires, tous les habitants

doivent « *être des modèles afin de permettre à l'ONG d'avoir d'autres bailleurs, pour nous venir en aide avec d'autres choses dans l'avenir* ».

Le technicien diocésain de la Caritas, l'Abbé Esaï Koffia a interpellé les intermédiaires à la prise de conscience, « *car ces matériels peuvent vous permettre de relancer les activités agricoles, afin que vous puissiez assurer votre prise en charge alimentaire* ».

Des écoles catholiques associées de cette région seront les prochaines bénéficiaires de don en outils scolaires. Plus de 323 kits scolaires seront distribués aux élèves. Une annonce faite par l'Abbé Esaï Koffia.

Berberati est l'une des villes de Centrafrique, touchée par la crise militaro-politique. Une situation qui a entraîné des perturbations dans le déroulement des activités agricoles et scolaires.

## OBO

## Deux filles enlevées

Une fille de 6 ans et sa cadette de 4 ans, dont le père est un éleveur, ont été enlevées par des hommes armés non identifiés dans les environs de la ville d'Obo (sud-est).

Selon une source locale, les assai-

lants ont aussi ravi plus 70 têtes de bœufs. L'information a été révélée ce 19 janvier, lors de la réunion hebdomadaire de la sécurité au centre de fusion de l'opération conjointe à Obo. Selon un officier de l'armée centrafricaine en place, une trentaine des bœufs ont été récupérés par les éléments des FACA

basés dans cette localité mais les filles sont toujours introuvables. De sources concordantes, les hommes armés à l'origine de cette opération seraient venus du Sud-Soudan.

Les responsables militaires et les autorités de la ville ont déclaré avoir ouvert une enquête sur cette situation.





# SNE

Société Nationale d'Electricité

## *Une entreprise tournée vers de nouveaux défis*

Le Directeur Général, Président du Directoire de la SNE, Louis **KANOHA-ELENGA** et tout son personnel, souhaitent une bonne année 2015, à son excellence Denis **SASSOUNGUESSO**, Président de la République et à toute sa famille.







## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 018-MEFPPPI-PADE-CPM 2014

Relatif à la constitution du Registre des prestataires de service agréés (personnes physiques) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés



### 1-OBJET

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat du tourisme et de l'hôtellerie. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20% restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes physiques (consultants individuels) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires qu'il identifiera pour composer ainsi un registre des prestataires de service agréés constitué de consultants individuels

### 2 - PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

- Etre diplômé de l'enseignement supérieur avec un diplôme minimum Bac+4 ;
- Justifier d'une expérience pertinente d'au moins trois (3) ans dans les domaines requis par le FACP.

### 3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLLICITE

Les candidats doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire;
- la logistique et le transport;
- le bois;
- les mines;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques);
- le tourisme et l'hôtellerie.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes physiques intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- le marketing ;
- la communication ;
- l'élaboration de business plan ;
- l'accès aux marchés publics ;
- la certification et le contrôle de qualité ;
- la gestion d'entreprise et les techniques de négociation ;
- le droit des affaires ;
- la fiscalité ;
- la gestion financière et comptabilité ;
- le financement d'entreprise ;
- l'organisation d'entreprise, du travail ou de groupement ;
- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ;
- la formation de partenariats techniques.

### 4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes physiques doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription pour les personnes physiques (disponible au siège du projet ou par courrier électronique);
- Le curriculum vitae ;
- Justifier d'un minimum de (5) projets de consultance vérifiables avec des clients de référence, dans les domaines d'expertise et secteurs mentionnés ci-dessus. Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les candidats recevront une notification écrite de la décision du comité.

### 5- DEPOT DE DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés : personnes physiques» peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le Lundi 23 février 2015 aux adresses indiquées ci-dessous.

### 6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à [info@facpcongo.org](mailto:info@facpcongo.org) ou [cnsobekela@facpcongo.org](mailto:cnsobekela@facpcongo.org) ou [pade.pacadec@yahoo.fr](mailto:pade.pacadec@yahoo.fr).

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2015

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003-MEFPPPI-PADE-CPM 2015

Relatif à la constitution du Registre des prestataires de service agréés (personnes morales) du Fonds d'Appui à Coûts Partagés



### 1-OBJET

Dans le cadre de la composante 2 du projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), il a été mis en place un fonds de subventions dit Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP), avec une dotation initiale d'environ deux milliards et demi de francs CFA pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers la formation et la mise à disposition de consultants. Le fonds intervient dans les secteurs de l'agroalimentaire, des transports et logistiques, de la transformation du bois, des BTP, des mines, de l'artisanat du tourisme et de l'hôtellerie. Le fonds finance jusqu'à hauteur de 80% du coût global des programmes présentés par les PME/PMI candidates qui prendront en charge les 20% restants.

Afin d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires, le FACP a constitué un registre des prestataires de service agréés qui est appelé à s'enrichir continuellement. A cet effet, le FACP lance cet avis à l'endroit de consultants personnes morales (firmes, cabinets conseil, institutions de formation, ONG, organisations professionnelles, associations de cadres retraités ou autres types d'institution etc) et les invite à soumettre une demande d'inscription pour figurer dans son registre des prestataires de service agréés

L'objectif poursuivi par le FACP est d'apporter une assistance efficace à ses bénéficiaires au travers des prestataires qu'il identifiera pour composer ainsi un registre des prestataires de service agréés constitué de consultants personnes morales.

### 2 - PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles) :

- Les conditions pour être inscrit au registre sont les suivantes :
- Etre une personne morale;
  - Avoir un extrait du registre du commerce ou équivalent dans certains pays, le NIU pour les sociétés, le récépissé pour les Associations ou ONG ;
  - Avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans l'un des domaines

de compétences recherchés (cités plus bas) ;

- Fournir une liste de références de projets de consultance réalisés ;
- Justifier d'un minimum de cinq (5) projets ayant produit des résultats vérifiables dans l'un des domaines de compétences ou secteurs cités plus bas, avec des clients de référence.

### 3- DOMAINES D'EXPERTISE SOLLICITE

Les cabinets ou structures intéressés doivent posséder une expérience pertinente dans le conseil ou l'appui aux entreprises évoluant dans l'un des domaines ci-après :

- l'agroalimentaire;
- la logistique et le transport;
- le bois;
- les mines;
- le bâtiment et travaux publics (BTP) ;
- l'artisanat (couture, coiffure, arts plastiques);
- le tourisme et l'hôtellerie.

Pourront également être intégré dans le registre les personnes morales intervenant dans les domaines transversaux suivants :

- le marketing ;
- la communication ;
- l'élaboration de business plan ;
- l'accès aux marchés publics ;
- la certification et le contrôle de qualité ;
- la gestion d'entreprise et les techniques de négociation ;
- le droit des affaires ;
- la fiscalité ;
- la gestion financière et comptabilité ;
- le financement d'entreprise ;
- l'organisation d'entreprise, du travail ou de groupement ;
- les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ;
- les formations de partenariats techniques.

### 4- DOSSIERS DE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PROCEDURE D'ENREGISTREMENT

Le dossier de demande d'inscription au registre des personnes morales doit contenir les éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription pour les personnes morales (peut être obtenu au siège du FACP ou par courrier électronique en transmettant une demande à l'une des adresses électroniques ci-dessous);
- Les copies certifiées de l'extrait du registre du commerce et du document d'identification fiscale;
- Les curriculum vitae des experts.

Les demandes reçues seront examinées par un comité d'enregistrement des prestataires. À l'issue du dépouillement et de l'analyse des dossiers de demande, les cabinets retenus recevront une notification écrite de la décision du comité.

### 5- DEPOT DE DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt portant la mention «avis pour la constitution du registre des prestataires de service agréés du Fonds d'Appui à Coûts Partagés : personnes morales» peuvent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique au plus tard le Lundi 23 février 2015 aux adresses indiquées ci-dessous.

### 6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires (termes de référence notamment) relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à [info@facpcongo.org](mailto:info@facpcongo.org) ou [cnsobekela@facpcongo.org](mailto:cnsobekela@facpcongo.org) ou [pade.pacadec@yahoo.fr](mailto:pade.pacadec@yahoo.fr).

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2015

Le Coordonnateur du PADE

Joseph MBOSSA



## DÉCOUVERTE

# La Galerie-musée du Bassin du Congo suscite toujours l'admiration des visiteurs

Comme de nombreux passionnés d'art africain, l'ambassadeur du Congo en Inde, Félix Ngoma a mis à profit son séjour à Brazzaville pour aller découvrir les œuvres de la Galerie-musée du Congo située dans les locaux du journal, « les Dépêches de Brazzaville ».

À son arrivée, il a été chaleureusement accueilli par le directeur de publication, Jean-Paul Pigasse qui lui a offert, en guise de souvenir, trois portraits du célèbre artiste peintre congolais, Marcel Gotène, produits par le photographe, Baudoin Mouanda.

Visiblement ému, le diplomate congolais a exprimé sa satisfaction après avoir visité la Galerie-musée du Congo.

« J'ai été agréablement surpris de voir une Galerie aussi fournie. C'est une grande richesse. Je remercie les Dépêches de Brazzaville pour cette initiative. Cette galerie devait être mise au grand public pour permettre aux étrangers de se rendre compte de la richesse culturelle du Congo.

Mon attention était focalisée



L'ambassadeur du Congo en Inde encadré par la directrice internationale des dépêches de Brazzaville, Bénédicte de Capèle et par Astride Balimba, réceptionniste du Musée Galerie du Bassin du Congo

sur les pièces anciennes qui retracent la vie socio-politique du Congo. On peut admirer aussi les pièces de toute la sous-région. Je pense qu'il est temps que cette galerie

soit mise à la disposition du public pour se faire mieux connaître », a-t-il indiqué.

L'ambassadeur du Congo en Inde a rencontré également la directrice internationale des

dépêches de Brazzaville, Bénédicte de Capèle avec qui ils ont débattu des questions liées à ses fonctions de diplomate et au tourisme à New Delhi. En sa qualité de diplomate, il a saisi cette opportunité pour lancer un appel aux Congolais qui voudraient se rendre en tourisme ou pour des soins médicaux en Inde.

« Les congolais qui veulent venir en Inde pour le tourisme de santé devraient d'abord prendre contact avec l'ambassade avant d'effectuer le voyage, afin de vérifier si les hôpitaux contactés sont prêts à les aider ou si les personnes qui les ont invités seront capables de les prendre en charge durant leur séjour en Inde », a précisé l'ambassadeur. Signalons que la diaspora congolaise en Inde est plus composée d'étudiants qui sont repartis dans différentes villes du pays.

Yvette Reine Nzaba

## LITTÉRATURE

## Pierre Ntsémou signe

« les Déboires de Patrice Likeur »

Cet ouvrage est une pièce de théâtre parue aux éditions l'Harmattan-Congo. Elle est repartie en deux actes dont 14 scènes relatent la vie comique, essoufflée, voire turbulente d'un passionné d'alcool.

L'auteur y raconte en effet l'histoire d'un homme nommé Patrice Likeur encore appelé Kitok'na verre. Ce dernier consomme 10 litres de vin par jour sans arrêt. Son état d'ivrogne ne lui fait pas trébucher, il se lève et marche sans chanceler. Patrice est un soulard professionnel, il passe tout son temps dans les débits de boissons.

Un jour sa femme Paulette l'informe tout en plaisantant que les brasseries et les débits de boissons vont fermer leurs portes dans quelques jours. Furieux de cette information qu'il considère comme une injure de la part de sa femme, Patrice la chamaille et lui dit « Quoi tu veux ma mort ? Comment oses-tu m'injurier de la sorte, tu souhaites mon arrêt cardiaque »

Face à cette indignation de Paulette, Gravissime l'ami de Patrice vient en intervention, Patrice lui répond « De quoi te mêles-tu ? C'est une ingérence dans les affaires d'autrui. Ma femme ne suffit pas pour m'achever ce matin », lui répond Patrice. « J'ai toujours été votre arbitre, tu es vraiment ridicule », a dit Gravissime

S'adressant à sa femme « Tu l'entends, il m'insulte chez moi, c'est une violation à domicile. Le ridicule est une marque réservée aux hommes d'esprit de vérité ».

Malgré tous les chamaillades et tous les reproches faits à son égard, Patrice continue toujours à boire jusqu'à ce qu'il est tombé malade. « Le vin est moqueur, les boissons fortes sont tumultueuses. Quiconque en fait excès n'est pas sage. Le premier verre d'alcool, silencieux et délicieux fait sourire ; le deuxième trouble la raison du buveur et fait rire ; le troisième, agressif, déchaîne et chauffe tous les nerfs fait souffrir ; le quatrième, ravageur, pernicieux et assassin fait mourir », conclut l'auteur.

Les déboires de cet ivrogne offrent à la fois un hymne cadencé des ravages du vin et un clin d'œil sur la société où l'argent, le sexe et l'alcool sont derrière l'illusion d'une vie de rêve. Pierre Ntsémou est auteur de plusieurs ouvrages de poésie et de nouvelles notamment, *Quête, enquêtes et conquêtes de plaisirs; Mon cœur, Ma plume et ma muse s'amuse; Tremblement de terre au ministère des Affaires alimentaires; Diélé: l'ange, l'homme et la bête; La flûte du cœur; Pétrins, festins et destins en balade.*

Rosalie Bindika

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

## Cara-Diables noirs et AC Léopards-V.Club s'expliquent ce week-end

Les deux rencontres qui se disputeront, le 25 janvier, à Brazzaville pour la première et à Dolisie pour la seconde sont les plus attendues de la 4e journée de la compétition dont le coup d'envoi est prévu pour ce vendredi au stade Alphonse-Massamba-Débat. Projection.

Cara contre Diables noirs : un match à grand défi pour les deux équipes dont la rivalité n'est plus à souligner à grand trait. Depuis sa défaite face aux Diablotins lors de la finale de la Coupe du Congo le 14 août dernier à Sibiti, les Aiglons n'ont plus jamais croisé les diables noirs sur leur chemin. Le match du dimanche est donc une occasion pour en découdre avec un esprit revanche, sans nul doute. Pourtant, il est inimaginable que les Jaune-et-noir se présentent en victimes résignées devant l'équipe adverse. Diables noirs aime les défis et n'acceptera pas de courber l'échine. Pour l'heure, il faut retenir que les deux formations ont six points chacune en trois matchs. Le goal avirage met Diables noirs en avant puisque l'équipe à 7 buts marqués contre 2 encaissés tandis que Cara a 4 buts marqués et 2 encaissés. Le public sportif ne sait pas en faveur de quelle équipe le compteur de but va tourner ce dimanche. Ce qui est sûr c'est que si les Aiglons ne volent pas plus haut que leurs adversaires, ils verront les diables en noir.

Le même jour à Dolisie, AC Léopards sera aux prises avec V.Club, un adversaire historiquement redoutable pour les Fauves du Niari qui, du reste, ont les faveurs des pronostics. Les déjouer sera donc la tâche à laquelle l'équipe de Pointe-Noire va s'atteler pour refaire son retard. V. Club a en effet 4 points avec 3 buts encaissés et marqués.

À l'opposé, AC Léopards a 6 points, 4 buts inscrits contre un seul encaissé. Les Fauves du Niari qui l'avaient emporté la saison passée 1-0 ont un exploit à rééditer. Le perdant V. Club a cette fois-ci une session de rattrapage pour se venger. Sur ce match, rien n'est alors joué d'avance.

En réalité, cette 4e journée commence ce vendredi. FC Kondzo en découdra avec Tongo FC, l'unique match du jour, qui sera âprement disputé. Les deux équipes ont trois points chacune. La première a réussi son entrée en compétition en venant à bout de la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) 1-0, son unique victoire. D'autant plus que par la suite, FC Kondzo s'est incliné devant Patronage 2-4 avant sa deuxième défaite face à Cara 0-1. En trois matchs, l'équipe a inscrit trois buts et en a encaissé cinq. C'est avec la détermination d'améliorer ses performances que FC Kondzo abordera le match face à Tongo FC. Seulement, l'équipe adverse qui est dans la même situation que FC Kondzo ne se laissera pas faire. Tongo FC a, en effet, trois points obtenus grâce à sa victoire devant Étoile du Congo 3-1. L'équipe a aussi essuyé deux défaites. D'abord devant Cara 0-2 et face à Diables noirs 0-1. Tongo FC a donc le même nombre de points et le même nombre de buts marqués que son adversaire. Seuls les différencient les buts encaissés : quatre pour Tongo FC et cinq pour FC Kondzo, soit un but d'écart. Quoi qu'il en soit, les deux formations chercheront d'atteindre six points. Le coup d'envoi du match fera sonner l'heure de la vérité.

Le 24 janvier, le tour reviendra à Étoile du Congo et à Patronage de s'expliquer. Les stelliens ont six points alors que Patronage en a cinq. Étoile a déjà essuyé une dé-

faite 1-3 devant Tongo FC tandis que Patronage n'a pas encore été battu depuis le début de la compétition. L'équipe a concédé deux matchs à égalité d'un but partout face à Inter Club et JST. Elle a vaincu FC Kondzo 4-2. Ce qui lui a permis d'avoir six buts au compteur et quatre encaissés. Même réalité pour Étoile du Congo. Le match s'annonce difficile pour les deux équipes qui ont des ambitions diamétralement opposées.

En deuxième explication, JSP sera face à Saint-Michel de Ouenze (SMO). Un match pour lequel SMO se donnera corps et âme pour tout tenter de couper court avec la malédiction qui la poursuit depuis le début de la compétition. L'équipe à zéro point avec un seul but marqué et douze encaissés. C'est la défense la moins performante du championnat que JSP essaiera de transpercer pour l'emporter. Une tâche pas du tout facile que SMO se présentera devant son adversaire avec la rage de vaincre. Le résultat final en dira plus.

Le même jour à Pointe-Noire, Munisports dernier au classement provisoire avec zéro point, à l'image de SMO, sera face à Nico nicoyé. Sa mission pour ce match est claire : l'emporter pour divorcer d'avec la série de défaites qui le maintient au bas du tableau. Un rêve difficile à réaliser face à Nico nicoyé qui n'a pas pu clôturer sa troisième journée en beauté du fait de sa défaite devant AC Léopards 0-2, même si ses deux premières victoires face à l'AS Cheminots (2-1) et V. Club (1-0) lui permettent d'avoir 6 points au compteur. Par ailleurs, AS Cheminots sera face à La Mancha et FC Bilombé, premier au classement provisoire en découdra avec ASP. À Brazzaville, JST va se mesurer à Inter club.

Rominique Nerplat Makaya





## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002-MEFPPPI-PADE-CPM 2015

Relatif au recrutement d'un Consultant (personne physique) chargé d'apporter un appui à l'estimation des volumes et types de bois entrés et sortis des ateliers



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, l'Unité de Coordination procède au recrutement d'un Consultant (personne physique) chargé d'apporter un appui à l'estimation des volumes et types de bois entrés et sortis des ateliers.

### I – PROFIL (Qualifications académiques et professionnelles) :

- a-Etre un Ingénieur de niveau Bac+5 en Agroforesterie avec une spécialisation dans l'industrie du Bois (production des meubles en bois) ou un diplôme équivalent ;
- b-Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans une société forestière et de préférence dans une menuiserie industrielle ;
- c-Avoir une bonne connaissance des zones d'approvisionnement en main d'œuvre au niveau national ;
- d-Avoir une bonne capacité de rédaction ;
- e-Avoir des aptitudes à communiquer.

### III- DUREE DU MANDAT

La durée de la mission est de 30 jours.

### IV-PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011.

### V-CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le vendredi 13 février 2015 aux adresses indiquées ci-dessous.

### VI-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à [pade.pacadec@yahoo.fr](mailto:pade.pacadec@yahoo.fr).

Fait à Brazzaville le 19 janvier 2015

**Le Coordonnateur**  
**Joseph MBOSSA**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001-MEFPPPI-PADE-CPM 2015

Relatif au recrutement d'un Consultant (personne physique) chargé de répertorier les zones d'approvisionnement en fruits sauvages (PFNL) et de l'estimation des volumes de cueillette



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, l'Unité de Coordination procède au recrutement d'un Consultant (personne physique) chargé de répertorier les zones d'approvisionnement en fruits sauvages (PFNL) et de l'estimation des volumes de cueillette.

### I – PROFIL (Qualifications académiques et professionnelles) :

- a-Etre un Ingénieur de niveau Bac +5 en agronomie / en agroforesterie ou ayant une formation équivalente ;
- b-Justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans un programme sous régional ou projet national sur les Produits forestier non ligneux (PFNL) ;
- c-Avoir une bonne connaissance du cadre réglementaire sur l'exploitation et la gestion durables des PFNL ;
- d-Avoir une connaissance des départements des Plateaux, de la cuvette ouest et des autres départements disposant d'un potentiel de PFNL.

### III- DUREE DU MANDAT

La durée de la mission est de 45 jours.

### IV-PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

Le Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011.

### V-CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le lundi 09 février 2015 aux adresses indiquées ci-dessous.

### VI-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à [pade.pacadec@yahoo.fr](mailto:pade.pacadec@yahoo.fr).

Fait à Brazzaville le 19 janvier 2015

**Le Coordonnateur**  
**Joseph MBOSSA**



## ÉVÈNEMENTS DE KINSHASA

## Un lourd bilan sur le plan socioéconomique

**Les deux jours fériés associés aux trois journées « ville morte » ont pesé lourd sur la bourse des familles et des sociétés établies dans la capitale congolaise.**

Les activités ont timidement repris à Kinshasa depuis le matin du 22 janvier, après près de cinq jours au cours desquels le temps était presque suspendu. Et c'est le moment pour les entreprises et les familles de faire le bilan du week-end ainsi que des trois premiers jours de la semaine qui ont connu des manifestations à travers Kinshasa. Les conséquences de l'arrêt des activités pendant ces laps temps se font, en effet, sentir. Alors que la majorité de la population congolaise, particulièrement celle de Kinshasa, vit grâce au secteur informel au jour le jour, la situation causée par les derniers événements qui se sont produits à Kinshasa a épuisé ses

dernières ressources. Les grands espaces de commerce, eux, ont subi un manque à gagner considérable du fait de la réduction de leurs clientèles, qui hésitaient pour sortir de leurs lieux d'habitation afin de faire certaines courses.

**Suspension de l'Internet et des SMS**

La décision de couper Internet et des cours messages écrits (SMS) a également bloqué le fonctionnement de plusieurs structures et institutions dont les banques, certaines maisons de presse et de messagerie financière, les agences de voyage, etc.

Pour les banques et les agences de messagerie financière, en ef-



Des pneus brûlés pendant les manifestations de Kinshasa

fet, l'internet reste le seul canal de transmission de l'information. Ce qui fait qu'avec la coupure intervenu lors des événements précités, toutes les opérations ont

été bloquées : même le retrait de l'argent dans les différents points installés à travers la ville a été impossible.

Les sociétés de téléphonie mobile,

elles, se plaignent déjà d'ailleurs du manque à gagner à chaque fois que l'autorité décide de la suspension des SMS. Il est sûr que pendant le temps qu'aura duré cette suspension, elle pèsera sur les entrées et les finances de ces fournisseurs des services. Il faut, dans ce cas, associer également les différents fournisseurs d'Internet établis en RDC ou à Kinshasa. Au moment où les activités reprennent petit à petit à travers la ville, le vrai bilan de cette situation ne pourra se faire que lorsque cette mesure de suspension de l'Internet et des SMS sera complètement levée car actuellement les téléphones portables n'ont pas encore accès à ce service puisque depuis un certain temps, ces points constituent ceux qui sont beaucoup utilisés dans l'accès à Internet, notamment par l'utilisation des réseaux sociaux.

Lucien Dianzenza

## ENCLAVE DU CABINDA

## Un appel pressant de détresse du MRPCS

**Le mouvement sollicite une intervention de la communauté internationale afin de mettre fin au « règne du gouvernement de l'Angola sur ce territoire et son peuple ».**

Le président du Mouvement pour le rassemblement du peuple cabindais (MRPCS) a profité du traditionnel message de vœux pour exposer aux yeux du monde la situation que vit le peuple cabindais.

Tout en souhaitant, au nom du Peuple cabindais, les meilleurs vœux de bonheur, de prospérité, de longévité et de réussite pour l'année 2015,

le président du MRPCS a rappelé, à cette opportunité, que « le peuple cabindais souffrant encore de la colonisation angolaise est toujours dans la souffrance, la misère, l'oppression, la pauvreté et la privation aussi bien des droits que des libertés que cette sorte de gestion territoriale entraîne ». Dans ce message signé par le chargé des relations extérieures de ce mouvement, il a été noté que le peuple a besoin de soutien et de secours. « C'est un appel pressant de détresse que nous vous adressons », est-il précisé.

Il est rappelé que ce mouvement,

qui lutte pour l'indépendance de cette enclave, s'insurge contre les conditions imposées à ce peuple par le gouvernement de l'Angola. Pour le MRPCS, en effet, l'Angola se comporte à Cabinda comme dans un territoire conquis alors que dans les dires, ce gouvernement soutient que ce territoire fait partie intégrante de ses limites. S'appuyant sur la carte géographique, le MRPCS fait observer que le Cabinda ne peut pas faire partie de l'Angola étant donné que ce territoire n'a aucun lien avec cette République.

L.D.

## DJIHADISME

## Cécile Kyenge invite à scruter aussi Internet

**L'attaque contre Charlie Hebdo à Paris doit être l'occasion d'assécher le fondamentalisme belliqueux qui prolifère aussi sur les réseaux sociaux.**

L'ancienne ministre de l'Intégration, Cécile Kyenge Kashetu, a estimé mardi à Rome lors d'une émission radiodiffusée que la violence inouïe des mouvements djihadistes aujourd'hui est une cause de rassemblement. Chacun est interpellé sur les causes qui transforment subitement ou non des jeunes de banlieues, parfois parfaitement intégrés, à se muer en fous de Dieu. Invoquer les malaises sociaux d'une génération de jeunes immigrés ne suffit plus, estime l'Italo-Congolaise.

Pour l'ancienne ministre devenue députée au Parlement européen, l'effort de tous est sollicité pour comprendre et extirper un phénomène menaçant pour tous. « Il n'est plus question d'agir au seul niveau des nations, mais de porter le combat au niveau européen ». Et il n'est plus seulement question de réprimer des pulsions ou des velléités de passage à l'acte, mais d'agir à la racine. C'est-à-dire au tout-début des radicalismes naissants là où ils sont repérés.

« La plupart (de ces fondamentalistes) font leurs premiers pas par des contacts sur Internet. Ils le font par le Web, à partir de n'importe quel lieu de la planète. C'est pourquoi nous ne devons pas fermer les yeux sur cet aspect ». C'est un fait que le djihadisme d'aujourd'hui se conforte aussi par les images et les sollicitations sur Internet. Ensuite, l'effet d'imitation pour reproduire les langages et les gestes violents suivent, même si Internet n'est souvent qu'un facteur aggravant.

Il ne s'agit pas aujourd'hui, prévient Cécile Kyenge Kashetu, de verser vers un monde tout sécuritaire. « Entre le respect de la vie privée et les impératifs de sécurité, il s'agit de trouver sur Internet un point d'équilibre. Cela peut passer par des campagnes de sensibilisation dans les écoles, car il ne s'agit pas seulement de fermer des sites », soutient-elle.

Elle affirme qu'elle est parvenue à faire inscrire le débat sur le fondamentalisme informatique au sein de la commission européenne qui étudie aujourd'hui la parade au radicalisme religieux violent et sectaire.

Comme bon nombre de pays européens, l'Italie a été réveillée au danger du fondamentalisme par les attentats brutaux de Paris contre les locaux et les journalistes du journal satirique français Charlie Hebdo. Mais son travail de parade avait commencé un peu plus tôt dans la discrétion. Des imams sectaires ont été éloignés, et neuf sympathisants djihadistes expulsés en décembre. Le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano, a indiqué que son département avait en main la liste d'une centaine de noms surveillés pour leur potentialité à verser vers la violence religieuse en Italie.

L.Mp.

## EBOLA

## Le virus en dangereuse mutation

**Les scientifiques tirent la sonnette d'alarme : les mutations du virus menacent l'efficacité des médicaments disponibles aujourd'hui. Le combat doit continuer.**

Contre le virus Ebola, la course contre la montre ne vise pas seulement la mise au point des médicaments et vaccins nouveaux. Elle doit aussi prendre en compte un facteur que l'euphorie suscitée par le recul du mal en Afrique de l'Ouest risque de masquer : le virus mue ! Les scientifiques sont formels : 3% du génome de ce virus hautement mortel sont déjà le produit d'une mutation. Au point que la souche qui continue de flageller l'Afrique de l'ouest aujourd'hui, n'est plus celle qui frappa le Zaïre en 1976, au moment de sa découverte.

Dix ans plus tard, cette souche n'avait elle-même plus grand-chose à voir avec celle qui surgit en 1995 à Kikwit, toujours dans l'actuelle République démocratique du Congo. Plus vulnérable ou plus létale, cette version chaque fois nouvelle pose le

défi scientifique de mettre au point un protocole qui soit valable pour stopper définitivement le mal aussi bien en RDC qu'en Guinée, en Sierra Leone ou au Libéria, préviennent les chercheurs. L'un des auteurs de l'étude qui a mis à jour cette nouvelle donne, le Dr Gustavo Palacios, directeur des sciences génomiques à l'institut militaire américain de recherche sur les maladies infectieuses explique : « nous avons voulu alerter sur le processus naturel d'évolution de la souche RNA afin d'inclure plus d'efficacité dans les contremesures thérapeutiques » aujourd'hui engagées contre Ebola. En clair, il s'agit pour les scientifiques de mettre au point un médicament ou un vaccin qui agisse en bloquant le facteur mutant chez toutes variétés du virus. Confrontant les diverses souches du virus, l'équipe américaine a pu mettre en évidence des mutations qui vont de 600 points à 10 suivant les profils de souches. Cette découverte oriente la recherche vers une prise en compte globale de toutes les facettes d'Ebo-

la. Elles peuvent expliquer aussi, ajoutent certains scientifiques, pourquoi l'épidémie est remontée en pics espacés et même en des lieux sans continuité territoriale comme la Guinée et la République démocratique du Congo. Les laboratoires sont à pied d'œuvre pour faire en sorte que les avancées obtenues à ce jour dans la lutte contre le mal ne soient pas annihilées par des formes moins connues du virus. Rappelons qu'à la date du 18 janvier, un total de 8.626 personnes contaminées par le virus Ebola depuis son apparition en décembre 2013 avaient trouvé la mort. Presque tous les malades se comptabilisent en Afrique de l'Ouest d'après les dernières données en possession de l'OMS. Le nombre des nouveaux malades diminue résolument en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. L'autre bonne nouvelle est que ces trois pays ont désormais « des capacités suffisantes pour isoler et traiter les patients », grâce à l'aide internationale, affirme également l'OMS. Mais le combat continue.

Lucien Mpama



## RDC

## Bilan contrasté des émeutes contre l'adoption de la loi électorale

**Initiée par la Fédération internationale des droits de l'Homme, la Coalition "Mon Vote doit compter" vient de condamner « la sanglante répression des manifestations pacifiques contre l'adoption de la loi électorale », qui aurait fait quarante-deux morts à Kinshasa, selon elle. Un bilan apparemment surestimé, selon certains Kinois.**

Ce projet de loi sera voté au Sénat. Les manifestants voulaient obtenir son retrait. Ils considèrent la dite loi électorale de « manœuvre politique en vue de la prochaine élection présidentielle prévue pour 2016 ». Depuis le 19 janvier, les Congolais de la RD Congo manifestent contre l'adoption du projet de loi qui doit modifier la loi électorale. La manifestation a tourné à l'affrontement, notamment à Kinshasa. La police anti-émeute aurait réprimé à balles réelles les manifestants, les empêchant de se diriger vers le Parlement pour se faire entendre. Des scènes de pillages ont été observées à Kinshasa. On aurait dénombré plusieurs morts, des dizaines de blessés et des arrestations. Les communications Internet et SMS ont été coupées.

**Réaction de l'opposition**

Certains membres de l'opposition disent avoir été arrêtés ou séquestrés. Ce serait le cas du président du Scod (ancien parti de la majorité présidentielle aujourd'hui dans l'opposition), Jean-Claude Muyambo, de deux représentants de l'UDPS et de l'UNC. L'opposition demande de respecter la Constitution et les engagements régionaux et internationaux, ainsi que le retrait du projet de loi en vue et « de garantir l'organisation des élections régulières, libres et transparentes ». Le président de l'Union pour la Nation congolaise, Vital Kamerhe, a qualifié l'acte de « confiscation de la démocratie par la famille politique de Kabila ». À Goma, Bukavu et Bandaka dans l'Ouest, des mouvements de protestation naissants auraient été aussitôt circonscrits.

**Réaction des autorités**

Selon les autorités, quinze personnes dont un policier ont été tuées. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, a rejeté le caractère politique de la manifestation, et a assuré que ces actes de violence, auxquels il a associé principalement les étudiants, qui « seront

*punis par la justice* ». Le gouverneur de Kinshasa a rassuré la population qu'il a invité à vaquer à ses occupations habituelles. Les écoles et les magasins restent fermés. L'une des résidences de l'artiste musicien Koffi Olomidé, au quartier Matonge, a été saccagée et pillée. Une organisation congolaise de défense des droits de l'Homme fait état de vingt-huit morts. Quelques foyers de tension résistent au calme apparent, notamment dans le campus universitaire de Kinshasa, où est passé le Premier ministre Mataka Ponyo, le 21 janvier. Un important dispositif policier y est déployé, ainsi qu'au campus de Goma. Plusieurs villes de l'est du pays ont aussi été touchées par les troubles, notamment Bukavu. À ce jour, plus de 345 jeunes auraient été arrêtés pour vandalisme ou pillage. L'Église catholique, par la voie de l'archevêque de Kinshasa, Laurent Monsengwo, a appelé les autorités congolaises à ne pas « tuer » leurs concitoyens. Il a appelé à « éviter le pillage ».

**Réaction de la communauté internationale**

C'est avec une certaine inquiétude que Washington a appelé toutes les parties au calme et à la tenue d'élections conformément à ce qui est prévu « par

la Constitution ». La mission de l'ONU au Congo a demandé aux autorités et à l'opposition de respecter la Constitution et d'éviter tout recours à la violence. La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a appelé au « calme et à la retenue », exhortant l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile à privilégier, « dans un esprit de responsabilité et dans une démarche inclusive, le dialogue et le consensus nécessaires à la tenue d'élections ». Quant à l'Union européenne, elle a appelé au « respect des échéances électorales telles que fixées par la Constitution ». Pour la France, des débordements de cette nature n'ont pas lieu d'être dans le débat démocratique. Elle estime essentiel « que le cadre juridique et le calendrier global du processus électoral qui doit s'ouvrir cette année soient élaborés de façon consensuelle, dans le respect de la Constitution et des libertés publiques ». L'Union africaine, quant à elle, a appelé à la retenue et au dialogue. Elle se dit disposée à « aider les parties prenantes à surmonter les défis actuels ».

Plusieurs ambassadeurs occidentaux ont imploré les autorités du pays à abandonner le projet

de réforme électorale, déjà adopté par l'Assemblée nationale et soumis au Sénat. Des représentants des États-Unis, de France, du Royaume-Uni et de Belgique ont rencontré le président du Sénat pour lui faire part de la tension populaire. Ils devront s'entretenir aujourd'hui avec son homologue de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku.

Le gouvernement a déposé, le 5 janvier, un projet de loi portant modification de la loi électorale. Le projet de loi disposerait que la liste électorale « doit être actualisée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population ». La RDC couvre une superficie d'environ 2,5 km<sup>2</sup>, pour une population de 77 millions d'âmes. Le pays connaît une instabilité récurrente, et est régulièrement en proie à la violence. Les experts pensent qu'un recensement est difficilement réalisable en moins de 4 ans. Un calme apparent semble revenir à Kinshasa. L'opposition et les mouvements étudiants sont aux aguets du vote du Sénat avant de se prononcer sur les suites à donner à leur mouvement. L'internet est devenu indisponible dans le pays après 48 heures de manifestations.

**Noël Ndong**

## RDC

## L'Union africaine appelle les parties à la retenue

**Dans le communiqué ci-dessous publié jeudi, l'Union africaine (UA) a appelé les parties impliquées dans les violences en République démocratique du Congo (RDC) à la retenue et au dialogue. L'UA se dit disposée à aider les parties prenantes à surmonter les défis actuels.**

« La Présidente de l'UA, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, suit de près la situation en République démocratique du Congo (RDC). Elle déplore la violence qui affecte actuellement la RDC, ainsi que les pertes en vies humaines et les dégâts matériels qui en ont résulté, et ce à la suite de l'adoption récente par l'Assemblée nationale d'un texte législatif relatif au processus électoral. Elle présente les condoléances les plus attristées de l'UA aux familles des victimes et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

La présidente de la Commission lance un appel pressant à toutes les parties prenantes en RDC pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue et recherchent, par le dialogue, une solution consensuelle à leurs divergences, en vue d'approfondir la démocratie et de préserver la paix dans leur pays, prenant, à cet égard, appui sur les progrès considérables réalisés au cours des dernières années. Elle souligne l'obligation qui incombe à toutes les parties concernées de placer l'intérêt de la RDC et de son peuple au-dessus de toute autre considération. La Présidente de la Commission exprime la disponibilité de l'UA à aider les parties prenantes congolaises à relever les défis actuels. À cet égard, elle initiera les consultations nécessaires avec les autorités de la RDC ».

**La Rédaction**

## LYBIE

## Encore un Italien enlevé

**L'enthousiasme suscité par la libération de deux humanitaires italiennes en Syrie est à peine retombé qu'on apprend un autre rapt.**

La presse italienne a révélé jeudi que depuis deux semaines on est sans nouvelles d'un médecin italien en Libye. Le Dr Ignazio Scaravilli, un Sicilien originaire de la ville de Catane, a brusquement disparu sans qu'aucun témoin ne puisse donner les circonstances de ce qui s'apparente à un enlèvement. Médecin orthopédiste, Ignazio Scaravilli travaillait à l'hôpital Dar Al Wafa de Tripoli, la capitale libyenne. Ses collègues et compatriotes ont constaté sa disparition le 6 janvier.

Les autorités italiennes disent observer et agir dans la discrétion que nécessite ce genre de faits. « Tous les canaux possibles de recherche » ont été activés, indiquait-on jeudi à la Farnesina, le ministère italien des Affaires étrangères à Rome. L'émotion suscitée par l'information est perceptible car ce n'est pas le premier Italien enlevé en Libye depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en octobre 2011. Quoiqu'imprévisible, le leader libyen défunt entretenait des rapports d'attachement avec l'Italie, pays qui

a brièvement colonisé la Libye (1912-1951) et où vivait jusqu'à il y a peu une forte colonie d'Italiens.

En mars de l'an dernier, l'ingénieur Gianluca Salviato y avait été enlevé et avait été relâché après huit mois de détention. Mais, surtout, l'enlèvement éventuel au début du mois de ce médecin à Tripoli tomberait bien mal pour l'opinion. Il y a seulement une semaine, l'Italie s'est réjouie de la libération de Greta Ramelli (20 ans) et Vanessa Marzullo (21 ans), restées prisonnières de mouvements djihadiste syriens pendant six mois. Mais les conditions de leur libération ont suscité des débats passionnés autour du principe de payer ou non des rançons à des terroristes. Le gouvernement a vivement nié avoir payé, sans trop convaincre.

Aujourd'hui, la nouvelle affaire en Libye va certainement relancer la polémique sur la nécessité de payer pour libérer des compatriotes. Une polémique qui a pris une tournure plus vive encore lorsque le mouvement de la Ligue du Nord a accusé

les jeunes filles d'avoir été imprudentes de se rendre dans un pays dangereux au plan sécuritaire comme l'est la Syrie. La même critique risque de s'entendre aussi ces prochains jours à propos de la volonté de certains humanitaires de pousser le devoir jusqu'à partir pour des pays peu sûrs ou décider de s'y maintenir malgré les invites officielles à la prudence.

Il y avait jusqu'ici deux Italiens toujours tenus par des ravisseurs dont on sait peu s'ils relèvent de la matrice religieuse fondamentaliste ou de simples réseaux criminels. Giovanni Lo Porto, un coopérant, a disparu en janvier 2012 au Pakistan. Et le prêtre jésuite Paolo Dall'Oglio, militant du dialogue inter-religieux en Syrie, a disparu en juillet 2013 dans ce pays où il était tellement connu que les témoignages d'attachement à son égard ont été exprimés par les Syriens de toute condition. Il avait été enlevé à Raqa, le fief des djihadistes de l'organisation État islamique, au nord de la Syrie.

**Lucien Mpama**



## ÉNERGIE

## Les projets intégrés gaz-électricité ont été définitivement réceptionnés

**La cérémonie de réception définitive de ces projets, réalisés par le gouvernement du Congo en partenariat avec la société Eni-Congo, a eu lieu le 17 janvier sur le site de la Centrale électrique du Congo (CEC).**

Les documents attestant la remise desdits projets ont été paraphés par André Raphaël Loemba, ministre des Hydrocarbures, Henri Ossebi, ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique ainsi que le directeur général d'Eni-Congo en présence de Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville.

C'est en 2006 que le projet intégré gaz-électricité a été développé par le gouvernement et la société Eni-Congo. Ledit projet, qui découle de la décision du président de la République relative à l'arrêt du torchage du gaz en mer ainsi que de la valorisation du gaz pour la production de l'électricité, a permis la réalisation de plusieurs projets destinés à augmenter et améliorer la production et la distribution en

électricité dans le pays.

Il s'agit des projets : CED (Centrale électrique de Djeno) avec l'installation d'une turbine additionnelle permettant de doubler sa capacité, et CEC (Centrale électrique du Congo) à Cote Matève équipée de deux turbines de puissance unitaire 150 MW fonctionnant en cycle ouvert. Il y a aussi le projet RIT (Réhabilitation des infrastructures de transport d'électricité) entre Pointe-Noire et Brazzaville en vue d'alimenter la capitale politique à partir de l'énergie disponible au niveau de la capitale économique, et le projet DEPN (Distribution électrique de la ville de Pointe-Noire).

Pour ce qui concerne le gaz, il y a le projet MGG (Mboundi Gas Gathering) permettant la collecte et l'alimentation des centrales élec-

triques avec le gaz associé venant du champ onshore de Mboundi. Ce gaz est acheminé vers Djeno et Cote-Matève à travers un pipe de 16 sur près de 55 km. À cela, il faut ajouter le projet Litchendjili qui a permis le développement du champ offshore de Marine XII dont la plate-forme Litchendjili avec

la construction d'une unité de traitement de gaz à Cote Matève.

Grâce à ces réalisations, la puissance maximale de la consommation nationale est passée de 330 mégawatts à 370 mégawatts en décembre 2014. Présentant la fiche technique du projet intégré gaz-électricité, Serge Bouiti viau-

do, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, a indiqué que les objectifs assignés à ce projet étaient atteints : « *Le champs de Mboundi peut fournir à la CEC suffisamment de gaz pour faire fonctionner les deux turbines jusqu'à la pleine capacité de 300 mégawatts, la production de la centrale peut combler toute la demande d'électricité de la ville de Pointe-Noire, voire de la demande nationale, l'énergie produite par la Centrale électrique à gaz de côte Matève peut être envoyée à Brazzaville ; les projets RIT et DEPN ont apporté une augmentation de la capacité de distribution de l'électricité à Pointe-Noire et au plan national* », a-t-il dit. Une visite guidée de la Centrale électrique du Congo a permis à la délégation de rendre compte du travail réalisé.

**Lucie Prisca Condhet**



Les ministres André Raphaël Loemba et Henri Ossebi pendant la signature des documents

## SAISON SPORTIVE 2014-2015

## « V. Club va tirer son épingle du jeu »

**Le point de vue est du président du comité directeur de V Club Mokanda, Anatole Élenga, qui s'est exprimé au cours d'un entretien avec la presse locale à l'issue de la troisième journée du championnat national de football ligue 1.**

Deux ans à la tête de V Club Mokanda, une équipe de la ville océane évoluant en championnat national ligue 1, Anatole Élenga a souligné sa détermination d'accompagner le club vers l'avant malgré les difficultés liées au financement. « *Nous avons toujours une bonne vision pour le club mais il se pose un problème de conditions matérielles. Le football chez nous n'est pas sponsorisé, il est donc très difficile pour les individus de sortir tout le temps l'argent de leur poche pour faire face à toutes les conditions matérielles qui nous sont imposées pour le suivi du championnat, notamment les contrats et transfert des joueurs, leur hébergement et même leurs équipements* », a-t-il déclaré.

Selon lui, la subvention des clubs par l'État en 2013 a été un véritable coup de pouce pour les clubs. Mais malheureusement depuis l'année dernière, cette subvention est devenue un problème. « *Nous voulons faire de grandes choses cette saison, c'est pourquoi nous avons beaucoup investi sur le recrutement des joueurs* », a-t-il dit.

D'après lui, l'ossature du club est déjà grande. Il faut maintenant les moyens financiers pour le garder. « *Je crains que le peu de moyens que nous avons rassemblés s'épuisent avant la cinquième journée. C'est la raison pour laquelle certains dirigeants conditionnent la poursuite du cham-*



Anatole Élenga, président de V. Club «Adiac»

*pionnat à partir de la cinquième journée au paiement du reliquat de la saison et, ensuite, à l'enveloppe qui est promise pour cette année* », a ajouté Anatole Élenga qui pense que l'État devrait aider les clubs à persuader les sponsors en mettant en place une politique réelle. « *Si nous devons être des vrais partenaires pour la politique du gouvernement en matière de sport, il va falloir que l'État négocie pour les clubs certains sponsors qui hésitent toujours. Puisque les clubs arrivent à écrire pour les solliciter mais souvent les gens attendent qu'il ait une certaine injonction de l'État pour se manifester. La Fédération et le ministère des Sports devraient y penser pour que nous ayons un championnat véritablement compétitif* », estime-t-il.

L'orateur a également souligné que l'État aurait promis de verser leur reliquat à partir de la 5e journée. « *Nous-mêmes nous faisons déjà beaucoup d'effort puisque gérer une équipe comme V Club,*

*il faut 200 millions F CFA. Donc, même si l'État nous donne 50 ou 80 millions, le reste c'est aux dirigeants de le faire. C'est pourquoi nous demandons à toutes les personnes de bonne volonté de venir parfois nous aider pour que tous ensemble nous contribuons à l'essor et le développement de notre sport roi qui est le football* ».

Content de la performance de son club à l'issue de la troisième journée avec quatre points en trois matchs joués, soit une victoire, un nul et une défaite, le président de V Club pense que les équipes se valent. « *La saison dernière, nous étions déjà sur une bonne progression si on n'avait pas arrêté le championnat. Cette année, nous avons gardé les mêmes joueurs et d'autres se sont ajoutés. Au regard des trois premières journées, je constate les équipes se valent. Même La Mancha que nous avons battue hier est arrivé à bout des Léopards, je pense que c'est un championnat qui sera difficile et V Club va tirer son épingle du jeu* ».

Le premier déplacement de V Club étant prévu à Dolisie le 25 janvier, Anatole Élenga pense que c'est un match qui va tenir ses promesses. « *Ce qui m'importe c'est de voir le sport s'exprimer, nous souhaitons faire un bon match à Dolisie* », a-t-il dit. Soulignons, par ailleurs, avant le match Congo-Gabon, Anatole Élenga pronostiquait 1 but à 0 pour le Congo et cela s'est avéré sur le terrain, hier à Bata en Guinée Équatoriale.

**Charlem Léa Legnoki**

## Les auditions 2015 commencent bientôt à l'Institut français

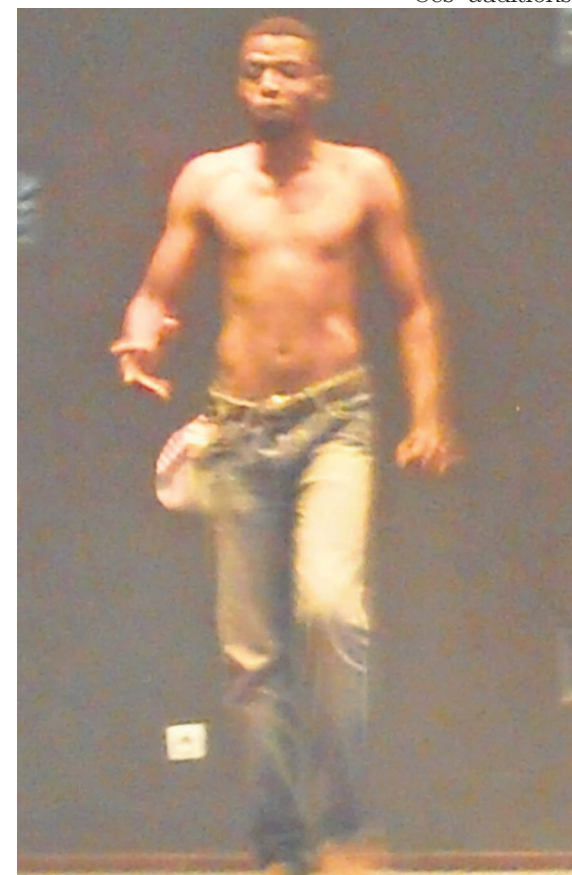
**Ouverts le 6 janvier, les dossiers d'inscription aux auditions d'artistes à l'Institut français du Congo (IFC) seront clos le 27 janvier. Peu après suivront les auditions, toutes disciplines confondues, des artistes en solo ou en petite formation. Et les artistes retenus feront partie de la programmation 2015.**

une prestation artistique originale quelle que soit la discipline d'une durée comprise entre 20 et 30 minutes. En outre, le jour de l'audition, le candidat devra fournir un bref descriptif écrit retraçant leur parcours et donnant quelques informations sur leur démarche artistique.

Ces auditions sont d'un grand apport pour les artistes qui ont, à cette occasion, la possibilité de se faire connaître au grand public. En effet, de nombreux artistes sélectionnés après ces auditions ont eu une auréole certaine qui leur a permis d'être sollicités dans de nombreux festivals, rencontres culturelles, spectacles au pays et à l'étranger.

Dans une semaine, quand seront clos les dossiers de candidatures, l'IFC souhaite avoir une bonne crème d'artistes susceptibles de rivaliser avec les meilleurs artistes retenus dans la programmation internationale et ceux déjà confirmés évoluant localement.

**Hervé Brice Mampouya**



Le comédien Cardy Cardelin lors d'une audition à l'IFC / photo «Adiac»

Plusieurs catégories et genres artistiques sont concernés par ces auditions: le spectacle vivant, le cirque, le théâtre, la musique, la danse, la performance, le stand up. Pendant les auditions, chaque artiste devra proposer



## CAN 2015

## Un Fan club des Diabes rouges au ministère du Développement industriel

La mise sur pied de ce comité ministériel de soutien est l'une des promesses du ministre Isidore Mvouba déclinée dans son discours de vœux, il y a quelques jours.

« (...) 2015 est aussi, comme tout le monde le sait, l'année de grandes joutes sportives. Nos cœurs battent à l'unisson (...) car nous sommes tous des Diabes rouges. Monsieur le directeur de cabinet, mettez donc en place, dans l'immédiat, le Fan club des Diabes rouges de notre ministère. J'ai hâte de porter mon maillot », avait déclaré Isidore Mvouba, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, avant le coup d'envoi de cette 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Autant dire que ce ministère n'a pas voulu rester en marge de l'appel du chef de l'État au soutien inconditionnel et multiforme du onze national. « Allez les Diabes rouges », peut-on lire sur les banderoles placardées sur les murs du bâtiment abritant le ministère.

les agents de cette adminis-



Les membres du Fan club dont le ministre Isidore Mvouba

Pour lier la parole à l'acte,

tration, tous de rouge vêtus

avec Isidore Mvouba en ligne de mire, se sont rassemblés dans l'enceinte même du ministère pour pousser les leurs

seulement de simples téléspectateurs mais aussi de véritables supporters qui étaient derrière l'équipe même lors-

dans le dernier quart d'heure leur a permis de constater que leur soutien n'était pas vain. Lors de la deuxième sortie des Diabes rouges face au Gabon, la réalité était la même. Cette fois-ci, ceux qui n'étaient pas habillés aux couleurs nationales ont été tenus à l'écart. Avec la même ferveur, le Fan club du ministère a scandé les slogans de soutien tout le long du match comme s'ils étaient sur les gradins du stade de Bata. Le but libérateur de Prince Oniangué est arrivé comme une récompense des efforts de soutien du fan club du ministère. Le personnel qui constitue ce fan est sous l'égide du ministre Isidore Mvouba pour le rituel à mesure que les Diabes rouges franchira des paliers dans cette compétition. Chacun d'eux arborera les couleurs nationales le dimanche quand les Diabes rouges en découvriront avec les Étalons du Burkina Faso. Le rendez-vous est donc pris.

Rominique Nerplat Makaya

à la victoire lors du match d'ouverture. Ils n'étaient pas

qu'elle était menée au score 0-1. L'égalisation arrachée

## Les réactions après le match

Les entraîneurs et capitaines des deux équipes ont donné leurs avis techniques au terme du match remporté par le Congo devant le Gabon 1-0, comptant pour la deuxième journée du groupe A.

Jorge Costa l'entraîneur du Gabon On avait la chance avec le Burkina Faso. Mais contre le Congo, nous avons créé beaucoup d'opportunités pour marquer. Ils l'ont réussi sur un corner. Le football est fait ainsi quand tu as l'opportunité de gagner le match et que tu ne le fait pas, tu paieras cher. Nous avons fait une erreur que le Congo a su exploiter. Nous avons perdu le match. Par contre, je ne suis pas fâché avec mes joueurs. Il faut reconnaître qu'ils ont tout donné. La compétition se poursuit. Nous devons à tout prix prendre les trois points contre la Guinée Équatoriale. Nous devons nous qualifier pour les quarts de finale. C'est notre objectif. Nous avons encore toutes nos chances. Je sais pourquoi j'ai gardé Biyoko Poko. Il va jouer le prochain car pour moi, il est très important pour l'équipe. C'est vrai qu'il n'a pas fait un grand match contre le Congo mais c'est un joueur qui apporte beaucoup à l'équipe

### Pierre Emerick Aubameyang, capitaine des Panthères

Premièrement, je pense qu'on a manqué un peu de fraîcheur. Ensuite, on n'a pas su mettre le rythme qu'il fallait. Nous avons joué à leur rythme. Nous sommes tombés dans leur piège. cela nous a fait défaut. Personnellement, je suis déçu de ma prestation de ce

soir, il faut le reconnaître. On ne baisse pas pourtant la tête. On va continuer à bosser pour regarder devant maintenant. C'est une défaite mais il faut se réveiller après pour prendre les trois points lors du prochain match.

### Prince Oniangué, le capitaine des Diabes rouges

C'est vrai que nous avons fait une belle opération ce soir (mercredi) mais dans le groupe tout est ouvert et tout est possible. Nous sommes une jeune génération. Comme a dit le coach, on a beaucoup de joueurs qui découvrent le très haut niveau. Donc on va rester dans l'humilité de bien récupérer parce qu'on a beaucoup dépensé de l'énergie ce soir. On va bien récupérer et préparer le dernier match contre le Burkina. À l'issue du Burkina, on vous dira si le rêve continue ou pas.

### Claude Le Roy, l'entraîneur du Congo :

Je pense que nous avons fait un très bon match tactiquement avec nos armes. Quand vous regardez l'équipe du Congo ce soir, le gardien joue en 4<sup>e</sup> division en France. Il a 21 ans. L'arrière droit joue en troisième division, les trois défenseurs jouent aux Léopards de Dolisie. C'est une équipe qui découvre la CAN et plus des joueurs qui ont beaucoup de qualité mais qui ont une énorme marge de progression.

Je pense qu'on a fait le match qu'il fallait en maximum de potentiels. On savait qu'il fallait couper la ligne de passe à partir du numéro 11 pour Pierre Emerick Aubameyang, pour Bulot et le 7

Il fallait essayer de libérer les espaces pour les joueurs moins adroits dans la dernière passe. On n'avait travaillé là dessus tactiquement. Je pense que le schéma a bien marché. Puis en plus on a eu la chance sur certaines occasions que se sont créées les Gabonais qui manquent d'efficacité, qui sont maladroits sur les occasions où le but paraissait ouvert. C'est la vie d'un match de football. On a eu sur certaines actions de la chance. Par contre, il faut tirer un immense coup de chapeau à la qualité morale et mentale de cette équipe du Congo. cela fait un an que je suis avec l'équipe. C'est un bonheur de travailler avec eux. je n'ai quasiment pas eu d'équipe qui pige aussi bien tactiquement

Nous avons fait match nul avec la Guinée Équatoriale et on a battu le Gabon. Mais nous ne sommes pas encore qualifiés. Il y a un dernier match contre le Burkina Faso. On sait que le Gabon jouera ici contre la Guinée Équatoriale. On est très content. C'est la première victoire du Congo en Coupe d'Afrique des Nations depuis 41ans. On était le premier à battre le Nigeria chez lui dans un match officiel depuis 43 ans. Chapeau à ce bon groupe !

Propos recueillis par nos envoyés spéciaux James Golden Eloué et Camille Delourme

## Gervinho déçoit l'Italie du foot par son vilain geste

Attaquant estimé du grand club romain de l'AS-Rome, l'Ivoirien a déçu beaucoup de ses fans en Italie après avoir giflé le Guinéen Naby Keita à Malabo.

Les commentaires de la presse sportive étaient impitoyables jeudi en Italie où on se demandait si le Gervinho qu'on a vu sur le terrain à Malabo dans les rangs des Eléphants est bien le même garçon fluide et élégant de souplesse qui fait l'unanimité dans les rangs de l'AS-Rome. En Italie où on suit aussi la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroule en Guinée Equatoriale, on est resté peu tendre contre ce joueur de classe internationale. Et la sanction dont il a écopée est jugée nettement méritée à Rome. À la 55<sup>e</sup> minute du match Côte d'Ivoire-Guinée dans le cadre de la poule D (qui compte en plus le Mali et le Cameroun et joue à Malabo), l'Ivoirien a violemment giflé le jeune Guinéen Naby Keita déclenchant une sanction indiscutable : carton rouge qui vaut expulsion. Et, plus tard mercredi, suspension de deux matches suivant la décision de l'instance disciplinaire de la CAF, la Confédération africaine de Football. Indiscutable.

Le comportement de Gervinho risque d'entraîner de lourdes conséquences pour les Eléphants dont il était une des pièces maîtresses. L'attaquant de l'AS-Rome ne pourra en effet retourner sur le terrain de la CAN qu'en quarts de finale. Mais il y a un gros « Si » : la sélection nationale de Côte d'Ivoire y parviendra-t-elle ? Voici un geste qui risque de devenir un point de fixation pour toute la Nation ivoirienne fondée à justifier tout ratage de cette CAN par le vilain geste de son attaquant-vedette.

Conscient de tout cela, Gervinho a twitté ses plates excuses. « Je tiens à présenter toutes mes excuses à la nation ivoirienne, à mes coéquipiers, aux supporters et aux organisateurs de la CAN pour ce geste de colère qui ne me ressemble pas, et qui n'a évidemment pas sa place sur un terrain de football ». À Rome, on aurait souhaité une petite mention « excuses particulières à mes fans romains », mais bon... !

Lucien Mpama







## CAN 2015

## Une victoire historique et une bonne opération comptable pour les Diabes rouges

**Vainqueurs du Gabon sur un score d'un but à zéro (Oniangué, 48<sup>e</sup>), les Diabes rouges ont renoué avec un succès qui les fuyait depuis quarante et un ans. La sélection congolaise se place ainsi à la tête du groupe A et prend une option sérieuse pour la qualification en quarts de finale.**

Mercredi soir, sur la pelouse du stade de Bata, les Diabes rouges ont fermé une parenthèse longue de quarante et un ans. Un cycle d'échec entamé au lendemain d'un ultime succès, déjà historique à l'époque, sur le Zaïre, le 5 mars 1974. Depuis les différentes sélections congolaises n'avaient glané que 5 points (1 nul en 78, 2 nuls en 1992, 1 en 2000 et le score de parité du match d'ouverture face à la Guinée équatoriale).

Plus encore que l'histoire, les Diabes rouges de Claude Le Roy ont marqué les esprits face au Gabon. Tactiquement et collectivement, Prince Oniangué et ses coéquipiers ont su élever leur niveau, après une prestation inaboutie face au Nzalang équato-guinéen.

Alors que plusieurs éléments avaient déçu, ils ont cette fois répondu présent (voir par ailleurs) pour mettre

en échec les offensives gabonaises. Comme souvent, Pierre-Emerick Aubameyang n'a pas brillé face au Congo car il a été muselé par une équipe généreuse et solide.

Pour mettre en échec des Panthères très sûres d'elles après leur victoire initiale face au Burkina, Claude Le Roy a tissé une toile d'araignée dense : devant une défense à quatre Baudry-Babélé-Moubio-Bisiki, le milieu à trois Ndinga-Oniangué-Gandzé était épaulé, dans les couloirs, par Bouka Moutou à gauche et Doré à droite. En électron libre, Bifouma était chargé d'exploiter la moindre faille, tout en empêchant les relances gabonaises.

Héroïque et appliquée, l'équipe congolaise a parfois plié, mais comme le roseau de La Fontaine, elle n'a jamais rompu. Les cœurs des supporters se sont parfois emballés sur des actions des jaunes et bleus, mais soit Mafoumbi (4<sup>e</sup> sur Bulot, 19<sup>e</sup> devant Evouna, 45<sup>e</sup> sur un coup franc d'Aubameyang...), mais les Congolais ont su conserver l'avantage acquis au retour des vestiaires par Prince Oniangué, qui trompait Ovono du droit (48<sup>e</sup>). Le Rémois aurait d'ailleurs pu doubler le score, du gauche et de l'entrée de la surface, quelques minutes plus tard, mais

Ovono s'est cette fois interposé.

Les prestations individuelles (voir par ailleurs) ont magnifié le collectif et valident les choix, parfois décriés, du staff de Claude Le Roy. Tout n'a pas pour autant été parfait : l'on pense en particulier aux coups de pieds arrêtés, mal exploités, que ce soit sur corners ou sur coups francs. Le carton reçu par Boris Moubio (45<sup>e</sup>) est lourd de conséquence, puisque le défenseur sera de fait suspendu pour la confrontation face au Burkina. L'occasion pour les suppléants potentiels (Igor Nganga, Atoni Mavoungou) d'entretenir la saine concurrence qui permettra à l'équipe de continuer sa progression.

Dès leur retour à l'hôtel Carmen, les joueurs ont su redescendre sur terre, aidés par un staff soucieux d'éviter une éphorie destructrice. Car ce succès place certes les Rouges dans une situation favorable, mais rien n'est acquis. Car une défaite face au Burkina menacerait tout l'édifice congolais. Et l'ambition venant en gagnant, l'équipe congolaise serait inspirée de conserver la première place pour rester à Bata, où les conditions sont bien meilleures qu'à Ebebiying, où se rendra le deuxième du groupe.

Camille Delourme

## Encore des actes d'antivaleurs enregistrés à Brazzaville

On ne le dira jamais assez. Chaque match disputé par les Diabes rouges du Congo à Bata, en Guinée Equatoriale, peu importe le résultat, laisse toujours de mauvaises traces dans la ville capitale.

En effet, la victoire du Congo 1-0 face au Gabon le 21 janvier, a été suivie d'actes inciviques dans plusieurs quartiers de Brazzaville. En dépit des dispositions sécuritaires prises par les autorités et la fermeture des magasins et boutiques se trouvant le long des grandes artères, des jeunes ont tenté de saccager des biens publics et privés dans les différents arrondissements où ils ont érigés des barricades.

Selon des témoignages, à Nkombo dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, Djiri, les jeunes ont brûlé des tables sur le trottoir tout juste après le match, empêchant la circulation pendant un bon moment. Même constat sur l'avenue de l'Union africaine, sur l'axe Nkombo-Moukondo. Les forces de l'ordre déployées n'ont pas pu contenir la foule et se seraient retirées d'après des témoins.

Toujours dans cet arrondissement mais cette fois aux quartiers Emeraude et la ferme en dépit du manque d'électricité tout au long du match, les gens sont sortis dans la rue avant d'être dispersés par la police qui a fait usage des gaz lacrymogènes. Des barricades ont été également érigées dans d'autres arrondissements tels que Poto-Poto, Mfilou et Makélékélé.

Talangai, dans le sixième arrondissement, considéré comme le fief de ces actes inciviques, n'a pas aussi dérogé à la règle, même si aucun incident majeur n'a été signalé. En effet, des jeunes, encadrés par les policiers, ont savouré la victoire de leur onze national sur l'avenue Marien-Ngouabi. Mais, partout il est fait état de ce que les jeunes n'ont pas hésité de braver les forces de l'ordre.

Le comportement de ces supporters sans scrupule tant dénoncé inquiète maintenant plus d'un Congolais. En effet, par le passé, on assistait à ce genre de pratique lorsque l'équipe était battue. Actuellement que l'on gagne ou que l'on perde, il faut s'y attendre. Ce qui devrait interpeller la conscience des autorités afin de renforcer des dispositions sécuritaires, surtout lors de la dernière journée des matchs de poule contre le Burkina Faso le dimanche 25 janvier prochain.

Il s'agit là d'une autre forme de violence qui, petit à petit, est en train de prendre corps dans l'esprit des jeunes Congolais qui n'hésitent pas de scander « *L'Etat va payer.* »

Parfait Wilfried Douniama

## BRIN D'HISTOIRE

## Foin de mots, l'exemplarité d'abord !

En lisant la presse congolaise cette semaine, je suis sidéré par les prises de position de certains hommes politiques volontairement amnésiques, quand ça les arrange. Le peuple n'est pas dupe. Depuis le début de la République les dérives ethno régionales actuellement décriées, à des fins politiciennes, sont récurrentes dans le paysage politique congolaise comme l'illustre cette interpellation de Leyhet Gaboka, député Msa. Elle a pour but de remettre les pendules à l'heure. Collectivement, nous avons failli, de ce point de vue et n'avons fait aucun effort pour nous départir de ces comportements grégaires. Cessons donc de nous poser en donneurs de leçons, quand bien même notre pratique nous disqualifie.

Mercredi 15 juin 1960, l'Assemblée nationale s'est réunie en séance plénière pour entendre une interpellation, écrit la Semaine Africaine, à ce sujet. Tous les députés de l'opposition, à part les membres du gouvernement, sont passés à la tribune, mais le grand débat a été mené par Monsieur Leyhet Gaboka, député de la Likouala-Mossaka. C'est par la fidélité au corps électoral déçu qu'il estime devoir rappeler au Gouvernement ses devoirs : « *le peuple congolais attend de nous l'accomplissement de tant de promesses dont nous l'avons abreuvé.* ». Il rappelle l'œuvre française et se demande dans quelle mesure les changements survenus ont bénéficié aux populations depuis le départ de l'administration coloniale.

Il critique le gonflement des ministères : « *de juin 1959 à avril 1960, le personnel de 11 ministères passe de 60 à 77 postes politiques* »

« *Pour vous en convaincre, je vous invite à comparer le contenu du décret n°59/94 du 30 avril 1959 avec celui du décret 60/97 du 3 mars 1960. Prenez le journal officiel du 1er juin 1959 et vérifiez ce qui a été publié à la page 373 par rapport à la page 245 du « J.O » du 1er avril 1960, en fait de postes politiques créés au sein des cabinets ministériels grassement appointés. Viennent encore 7 autres hommes politiques à qui sont attribués des contrats de complaisance aux émoluments élevés, suivis de 4 autres postes. Soit autour de 11 ministères un total de 120 postes politiques que je vous avais signalés lors de*

*notre séance plénière du 21 mai 1960. Mais en réalité ce chiffre reste au-dessous de la réalité. Il nous revient en effet que des sommes substantielles sont prélevées du denier public et réparties par certains ministres entre leurs agents de propagande électorale qualifiés, pour officialiser la façade de « chargés de mission ». Et il paraît que ces personnages seraient au nombre d'au moins quinze individus bénéficiant en plus d'autres avantages dits : frais de déplacement calculés suivant l'indice du groupe 1.*

Ils peuvent, nous a-t-on confirmé, obtenir des ordres de mission qu'ils se font liquider (sic) par des agents spéciaux en brousse, ainsi opérant de cette manière, ils arrivent à se faire octroyer 45.000 francs par mois en plus des 50.000 qu'ils perçoivent régulièrement.

« *D'autre part, entre Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, il est effarant de constater le nombre impressionnant de voyages qu'effectuent ministres et secrétaires d'Etat, les innombrables « tournées » qu'entreprennent messieurs les « délégués politiques » à travers toute la République, sans oublier d'arbitraires affectations. et le tout aux frais de la princesse...* »

« *Sommes – nous élus pour satisfaire nos ambitions personnelles et nous –mêmes ou bien pour travailler pour le peuple notre mandant et avec le peuple, seule entité de la Nation ?* ».

Abordant un autre aspect de ses critiques, il s'en prend au gouvernement pour le racisme (1) qui, selon lui, réserve tous les privilèges « *aux ressortissants d'une préfecture privilégiée* ».

« *Au total, nous comptons 116 Congolais actuellement en stage de perfectionnement en France, parmi lesquels nous affirmons que les trois quarts ne sont que des ressortissants d'une préfecture déterminée dont je tais le nom [...] Nous déplorons amèrement le racisme aberrant que notre gouvernement a instauré en son sein. Car nous ne devons pas faire des nôtres des panthères qui demain dévoreront les autres. Le soleil luit pour tout le monde... les biens de l'Etat sont les biens de la masse et nul ne peut à lui seul s'en approprier. Prémonitoire ! A méditer.*

*En lisant la presse congolaise cette semaine,*

*je suis sidéré par les prises de position de certains hommes politiques volontairement amnésiques, quand ça les arrange. Le peuple n'est pas dupe. Depuis le début de la République les dérives ethno régionales actuellement décriées, à des fins politiciennes, sont récurrentes dans le paysage politique congolaise comme l'illustre cette interpellation de Leyhet Gaboka, député Msa. Elle a pour but de remettre les pendules à l'heure. Collectivement, nous avons failli, de ce point de vue et n'avons fait aucun effort pour nous départir de ces comportements grégaires. Cessons donc nous poser en donneurs de leçons, quand bien même notre pratique nous disqualifie.*

Mercredi 15 juin 1960, l'Assemblée nationale s'est réunie en séance plénière pour entendre une interpellation, écrit la Semaine Africaine, à ce sujet. Tous les députés de l'opposition, à part les membres du gouvernement, sont passés à la tribune, mais le grand débat a été mené par Monsieur Leyhet Gaboka, député de la Likouala-Mossaka. C'est par la fidélité au corps électoral déçu qu'il estime devoir rappeler au Gouvernement ses devoirs : « *le peuple congolais attend de nous l'accomplissement de tant de promesses dont nous l'avons abreuvé.* ». Il rappelle l'œuvre française et se demande dans quelle mesure les changements survenus ont bénéficié aux populations depuis le départ de l'administration coloniale.

Il critique le gonflement des ministères : « *de juin 1959 à avril 1960, le personnel de 11 ministères passe de 60 à 77 postes politiques* »

« *Pour vous en convaincre, je vous invite à comparer le contenu du décret n°59/94 du 30 avril 1959 avec celui du décret 60/97 du 3 mars 1960. Prenez le journal officiel du 1er juin 1959 et vérifiez ce qui a été publié à la page 373 par rapport à la page 245 du « J.O » du 1er avril 1960, en fait de postes politiques créés au sein des cabinets ministériels grassement appointés. Viennent encore 7 autres hommes politiques à qui sont attribués des contrats de complaisance aux émoluments élevés, suivis de 4 autres postes. Soit autour de 11 ministères un total de 120 postes politiques que je vous avais signalés*

lors de notre séance plénière du 21 mai 1960. Mais en réalité ce chiffre reste au-dessous de la réalité. Il nous revient en effet que des sommes substantielles sont prélevées du denier public et réparties par certains ministres entre leurs agents de propagande électorale qualifiés, pour officialiser la façade de « chargés de mission ».

Et il paraît que ces personnages seraient au nombre d'au moins quinze individus bénéficiant en plus d'autres avantages dits : frais de déplacement calculés suivant l'indice du groupe 1. Ils peuvent, nous a-t-on confirmé, obtenir des ordres de mission qu'ils se font liquider (sic) par des agents spéciaux en brousse, ainsi opérant de cette manière, ils arrivent à se faire octroyer 45.000 francs par mois en plus des 50.000 qu'ils perçoivent régulièrement.

« *D'autre part, entre Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire, il est effarant de constater le nombre impressionnant de voyages qu'effectuent ministres et secrétaires d'Etat, les innombrables « tournées » qu'entreprennent messieurs les « délégués politiques » à travers toute la République, sans oublier d'arbitraires affectations. et le tout aux frais de la princesse...*

« *Sommes – nous élus pour satisfaire nos ambitions personnelles et nous –mêmes ou bien pour travailler pour le peuple notre mandant et avec le peuple, seule entité de la Nation ?* ».

Abordant un autre aspect de ses critiques, il s'en prend au gouvernement pour le racisme (1) qui, selon lui, réserve tous les privilèges « *aux ressortissants d'une préfecture privilégiée* ».

« *Au total, nous comptons 116 Congolais actuellement en stage de perfectionnement en France, parmi lesquels nous affirmons que les trois quarts ne sont que des ressortissants d'une préfecture déterminée dont je tais le nom [...] Nous déplorons amèrement le racisme aberrant que notre gouvernement a instauré en son sein. Car nous ne devons pas faire des nôtres des panthères qui demain dévoreront les autres. Le soleil luit pour tout le monde... les biens de l'Etat sont les biens de la masse et nul ne peut à lui seul s'en approprier. Prémonitoire ! A méditer.*

1-Raciste est le terme usité à l'époque pour désigner le tribalisme

MFUMU